

Publié le 07/07/2022



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_057

OBJET : Cotentin Terre Bleue - Rapport annuel 2021 du délégataire de La Cité de la Mer

Exposé

L'année 2021 représente la 15^{ème} année de la délégation de service public confiée à la SEML « La Cité de la Mer ». Le contrat actuel d'une durée de 5 ans a été renouvelé en 2018 et prendra fin le 31 décembre 2023.

Pour rappel, le 1^{er} janvier 2019, la Cité de la Mer a été déclarée d'intérêt communautaire et est devenue de fait, un équipement communautaire.

La crise sanitaire, comme en 2020, est venue impacter l'activité de la Cité de la Mer.

Le nombre total d'entrées en 2021 s'élève à 168 320 visiteurs contre 143 918 visiteurs en 2020. Le nombre d'entrées individuelles s'élève à 140 792 et celui des groupes à 27 528 soit une augmentation de la fréquentation totale de 17 % par rapport à 2020.

Pour mémoire, en 2020, 10 manifestations avaient utilisé les espaces évènementiels et la SEML avait enregistré 74 annulations.

En 2021, les espaces évènementiels ont accueilli 48 manifestations dont 7 dans la grande Halle, 34 dans l'espace congrès et 7 dans les autres espaces évènementiels.

Par ailleurs, en 2021 le restaurant a réalisé 34 698 couverts.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la CCSPL,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 169 - Contre : 0 - Abstentions : 7) pour :

- **Prendre** acte du rapport d'activité 2021.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

Annexe(s) :
Rapport annuel 2021 CdM

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

28 JUIN 2022

Date d'envoi de la convocation : le 17/06/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 141

Nombre de votants : 176

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt deux, le mardi 28 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMIOT André, VIDEGRAIN Arlette suppléante de AMIOT Guy, ANTOINE Joanna, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, LECRES Marie-Joséphine suppléante de BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BLANQUET Jean-Philippe suppléant de BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie (A partir de 19h45), CRESPIN Francis, CROIZER Alain (A partir de 18h39), D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène (A partir de 18h56), FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent (Jusqu'à 19h45), HEBERT Karine, HELAOUET Georges, POIGNANT Christine suppléante de HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, GRATIEN Jacques suppléant de LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LEBRETON Robert, BRISION Fabienne suppléante de LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, TINCELIN Christiane suppléante de MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, LUCE Pierre suppléant de MIGNOT Henri, MORIN Daniel (A partir de 18h40), COUVREUR Pascale suppléante de MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-

Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine (A partir de 19h45) TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations :

AMBROIS Anne à SIMONIN Philippe, AMIOT Florence à PERRIER Didier, ARRIVÉ Benoît à CATHERINE Arnaud, BROQUAIRE Guy à SAGET Eddy, COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, COUPÉ Stéphanie à BERHAULT Bernard (Jusqu'à 19h45), CROIZER Alain à COQUELIN Jacques (Jusqu'à 18h39), DESTRES Henri à BARBÉ Stéphane, FAGNEN Sébastien à LEJAMTEL Ralph, FIDELIN Benoît à LAMOTTE Jean-François, FRANCOISE Bruno à HEBERT Karine, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel, HAYÉ Laurent à LEBLOND Auguste (A partir de 19h45), HEBERT Dominique à CATHERINE Arnaud, HERY Sophie à MARGUERITTE Camille, KRIMI Sonia à PEROTTE Thomas, LE DANOIS Francis à HURLLOT Juliette, LE POITTEVIN Lydie à VASSAL Emmanuel, LEFAIX-VERON Odile à JOZEAU-MARIGNE Muriel, LEFER Denis à MARTIN-MORVAN Véronique, LEJEUNE Pierre-François à TAVARD Agnès, LELONG Gilles à MARTIN Patrice, LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand, LEMONNIER Thierry à HAMON Myriam, LEPOITTEVIN Gilbert à GRUNEWALD Martine, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MORIN Daniel à LAINE Sylvie (Jusqu'à 18h40), MOUCHEL Jacky à SANSON Odile, PIC Anna à GRUNEWALD Martine, PLAINEAU Nadège à MARTIN Patrice, ROUELLÉ Maurice à BERHAULT Bernard, ROUSSEAU François à MABIRE Edouard, SOURISSE Claudine à LEFRANC Bernard (Jusqu'à 19h45), VARENNE Valérie à HULIN Bertrand.

Absents/Excusés :

AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, BALDACCI Nathalie, BERNARD Christian, BOUSSELMAME Nouredine, BROQUET Patrick, BURNOUF Elisabeth, GODAN Dominique, HUREL Karine, LECHEVALIER Isabelle, LEFAUCONNIER François, LEPLEY Bruno, MAGHE Jean-Michel, TARIN Sandrine, VASSELIN Jean-Paul.

LA CITÉ DE LA MER

C H E R B O U R G

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

EXERCICE 2021

SOMMAIRE

I. <u>PREAMBULE</u>	3
II. <u>QUALITÉ DU SERVICE</u>	
1. Bilan de Fréquentation	3
2. Bilan Pass CompliCité	5
3. Boutique	7
4. Pédagogie	9
5. Centre de Ressource	11
6. Opérations Culturelles ponctuelles et permanentes	13
7. Événementiel	21
8. Restaurant	25
9. Satisfaction clientèle	26
III. <u>COMPTE RENDU TECHNIQUE</u>	
1. Maintenance	30
2. Contrôle technique	32
3. Investissements prioritaires	33
4. Dossier à traiter d'urgence	35
5. Dossier à traiter à moyen terme	35
6. Dossier traité	37
6. Marketing et Communication	37
7. Ressources Humaines	48
IV. <u>COMPTE RENDU FINANCIER</u>	
1. Faits majeurs	53
2. Immobilisations	54
3. Informations relatives au bilan	55
4. Analyse du résultat	59
5. Grille tarifaire	69

ANNEXES

1. Liasse Fiscale SAEML Cité de la Mer
2. Inventaire des biens
3. Liste des entrées de biens
4. Liste des sorties de biens
5. Attestations d'assurance
6. Liste du personnel et Organigramme
7. Liste des contrats sous-traitants
8. Provenance des visiteurs
9. Réclamation des visiteurs
10. Liasse et cartes du Restaurants du Littoral
11. Communiqués de presse
12. Dossier de Presse

I. PREAMBULE

Ouverte en 2002, la Cité de la Mer est un équipement touristique et culturel, propriété de la ville de Cherbourg en Cotentin jusqu'au 31 Décembre 2018 puis depuis ce jour de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

La gestion de l'équipement était confiée à la SAEM La Cité de la Mer par contrat d'affermage arrivant à échéance au 30 Juin 2018.

A l'issue de cette échéance une procédure de publicité et de mise en concurrence a été organisée par la ville de Cherbourg en Cotentin, la SAEM Cité de la Mer a été retenue comme délégataire pour continuer la gestion et l'exploitation de l'équipement.

Cette mission est confiée à la SEM à compter du 01 juillet 2018 par une convention de délégation de service public.

La Cité de la Mer, en raison de la pandémie COVID 19, a dû faire face à la continuité de la fermeture administrative instaurée le 29 Octobre 2020, elle s'est poursuivie jusqu'au 20 Mai 2021.

Également nous avons été confrontés à l'obligation de mise en place d'un système de contrôle du pass sanitaire pour les visiteurs de plus de 12 ans souhaitant accéder au site.

II. QUALITE DU SERVICE

1. Bilan de Fréquentation

a) Bilan général de la fréquentation 2021 par rapport à 2020

La fréquentation arrêtée au 31 décembre 2021 comparée à l'exercice 2020 est présentée ci-après :

Mois	Entrées 2021			Entrées 2020			Ecart 2021/2020			Cumul
	Total	Groupe	Indiv	Total	Groupe	Indiv		Groupe	Indiv	
janvier	-6	-19	13	2 242	69	2 173	-2 248	-88	-2 160	-2 248
février	9	0	9	20 015	3 793	16 222	-20 006	-3 793	-16 213	-22 254
mars	4	0	4	4 480	1 348	3 132	-4 476	-1 348	-3 128	-26 730
avril	-248	-262	14	12	0	12	-260	-262	2	-26 990
mai	10 160	3 141	7 019	22	0	22	10 138	3 141	6 997	-16 852
juin	16 885	4 536	12 349	5 618	1 660	3 958	11 267	2 876	8 391	-5 585
juillet	39 519	7 429	32 090	35 534	4 104	31 430	3 985	3 325	660	-1 600
août	49 858	4 667	45 191	49 506	5 201	44 305	352	-534	886	-1 248
septembre	13 898	2 355	11 543	10 786	968	9 818	3 112	1 387	1 725	1 864
octobre	16 969	2 894	14 075	16 147	1 046	15 101	822	1 848	-1 026	2 686
novembre	12 325	1 723	10 602	-6	0	-6	12 331	1 723	10 608	15 017
décembre	8 947	1 064	7 883	-438	-543	105	9 385	1 607	7 778	24 402
Total	168 320	27 528	140 792	143 918	17 646	126 272	24 402	9 882	14 520	
	100%	16%	84%	100%	12%	88%	17%	56%	11%	

La fréquentation 2021 a été fortement impactée par la fermeture administrative qui a eu lieu pendant deux périodes de vacances scolaires. Nous estimons la perte de fréquentation de l'ordre de 17% sur l'année complète soit 24 402 visiteurs comparé à l'année 2020. Cependant rappelons que l'année 2020 a enregistré le niveau le plus bas depuis l'ouverture, dû aux deux périodes de fermetures.

La Cité de la Mer a accueilli 168 320 visiteurs sur une période d'ouverture de 7 mois et demi, représentant tout de même une fréquentation très honorable.

Toutefois, comme en 2020 il faut remarquer que la fréquentation estivale représente 89K visiteurs sur la période cumulée de Juillet et Août soit 53% du visitorat annuel.

L'arrière-saison, fût également satisfaisante.

Aussi, on note que les groupes scolaires et adultes répondent à nouveau présents.

b) Bilan général de la fréquentation 2021 par rapport au prévisionnel DSP

Pour rappel, le prévisionnel DSP était établi à 237 000 visiteurs pour l'année 2021. Au vu de la situation sanitaire du pays lors de l'élaboration du budget 2021 présenté en Conseil d'Administration de La Cité de la Mer, il a été décidé de diminuer le prévisionnel de fréquentation.

C'est pourquoi devant le caractère de gravité de la situation en 2021, il n'y a pas eu de mensualisation basée sur un prévisionnel de 237 000 visiteurs la Cité de la Mer n'étant pas en capacité de tenir les objectifs.

L'écart entre le prévisionnel et la fréquentation réelle est établi à -68 675 pax soit -29%.

2. Bilan des pass CompliCité

Le Pass de La Cité de la Mer a été mis en place dès l'ouverture en 2002, il s'est changé en 2010 en Pass CompliCité.

Le tarif du PASS compliCité est inchangé depuis 2010 a évolué en 2019 à la réouverture du pavillon :

Pass annuels :

- **22.00 € / adulte,**
- **17.00 € / Enfant, Etudiant, PMR**

Les avantages du Pass sont :

- Visite en illimité pendant un an
- Remise de 2 € par billet pour ses accompagnants
- Réduction de 10 % au restaurant des Quais de Mers pour le porteur et un accompagnant (hors boisson)
- Réduction de 10 % sur les produits boutique et de 5 % sur la librairie, les bijoux et le multimédia
- Coupe file en période de forte affluence en caisse

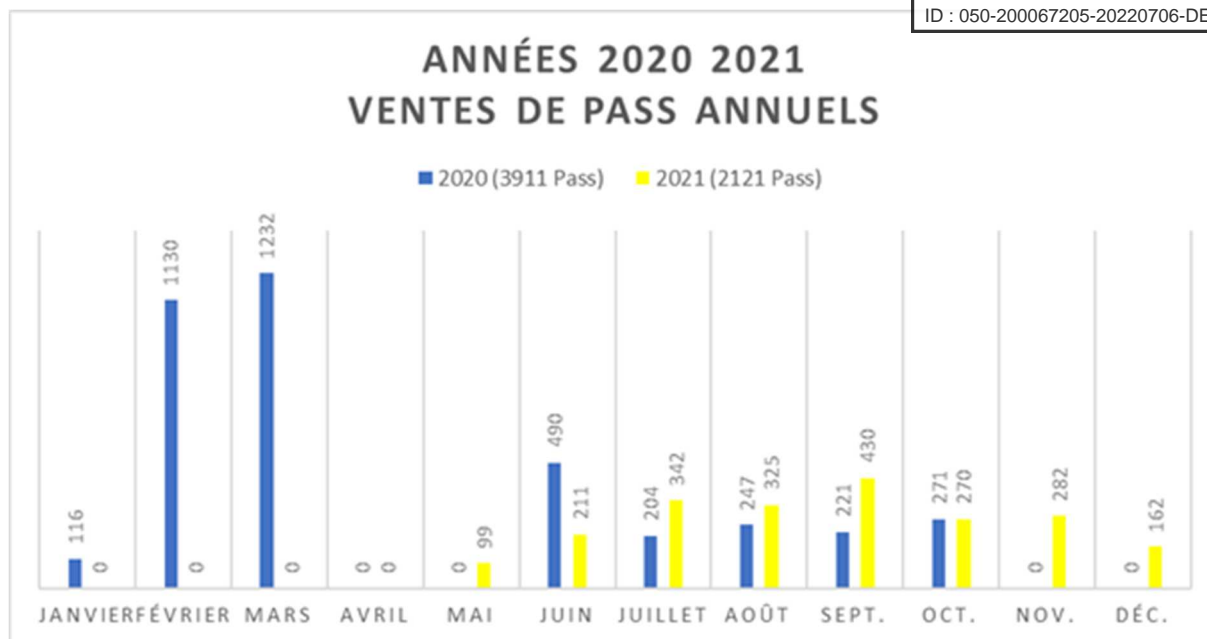
	2019			2020			2021		
	Pass	Entrées Pass	Accompagnants	Pass	Entrées Pass	Accompagnants	Pass	Entrées Pass	Accompagnants
Janvier	43	79	6	116	369	182	0	0	0
Février	466	389	48	1160	2 390	759	0	0	0
Mars	1606	658	38	1306	612	154	0	0	0
Avril	1231	1 410	149	0	0	0	0	0	0
Mai	766	1 867	205	0	0	0	99	426	156
Juin	381	986	211	498	412	193	211	614	279
Juillet	421	1 492	506	206	1 461	679	342	950	363
Août	636	1 845	563	247	1 247	555	325	900	401
Septembre	550	842	238	223	524	214	430	429	160
Octobre	457	1 710	611	271	1 184	554	270	821	218
Novembre	458	1 145	468				282	722	227
Décembre	230	998	418				162	635	206
<i>Total à date</i>	7 245	13 421	3 461	4 027	8 199	3 290	2 121	5 497	2 010
<i>Total annuel</i>	7 245	13 421	3 461	4 027	8 199	3 290	2 121	5 497	2 010

a) Bilan abonnement

Au-delà des fermetures pour Covid qui ont bien évidemment impacté les ventes, la Cité de la Mer a choisi à chaque réouverture de prolonger les Pass afin de ne pas léser les abonnés. Les réabonnements ont été repoussés d'autant.

1^{ère} fermeture Covid : prolongation de 4 mois

2^{ème} fermeture Covid : prolongation de 7 mois.



b) Provenance des porteurs de Pass en 2021

CAC	85,62 %
Autres Manche	2,40 %
Autres départements	11,60 %
Autres pays	0,38 %

Nos porteurs de Pass sont majoritairement des locaux ou des habitants du département. La faible différence entre une entrée et un Pass annuel incite nos visiteurs à privilégier un produit qui leur permet de revenir sans réel surcoût. (3.00 € de plus que le prix d'une entrée). L'abonnement pour le Pass étant rentabilisé dès la deuxième visite.

c) Renouvellement

Offre spécifique 2020 : Afin d'inciter les porteurs de Pass à renouveler leur abonnement, une remise d'un montant de 3.00 € a été proposée tout au long de l'année aux porteurs de Pass renouvelant leur abonnement dans un délai d'un mois après l'expiration de leur Pass.

	Renouvellement	Pass achetés	%
2020	1 442	4 027	29,20 %
2021	900	2 121	42,43 %

d) Accompagnateurs pass

Les accompagnateurs de porteurs de Pass bénéficient d'une remise de 2 € sur le prix de leurs billets. Les entrées générées par les porteurs de Pass et leurs accompagnants ont baissé mécaniquement avec la baisse des ventes de Pass.

	2020	2021
Entrées PASS CompliCité	8 198	5 497
Entrées Accompagnateurs PASS	3 298	2 010

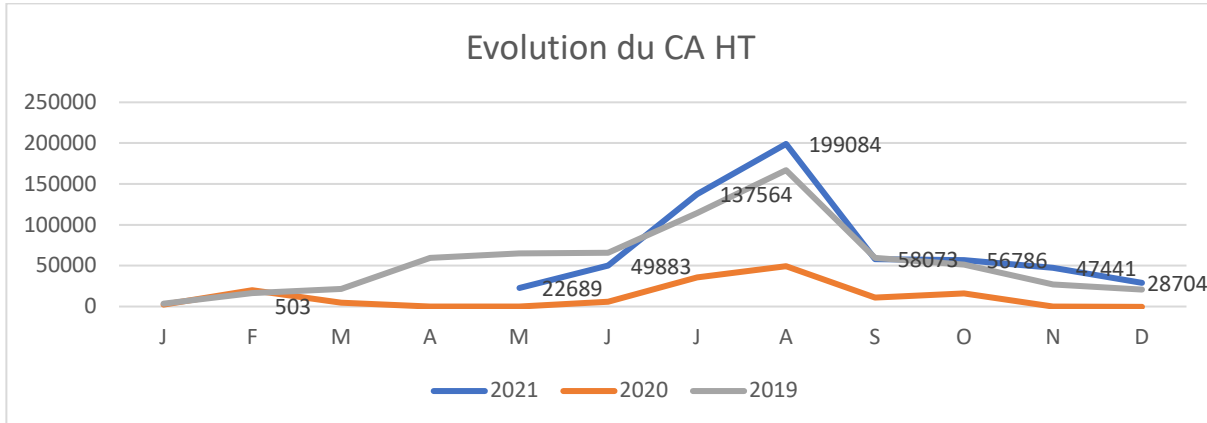
3. Bilan de la Boutique

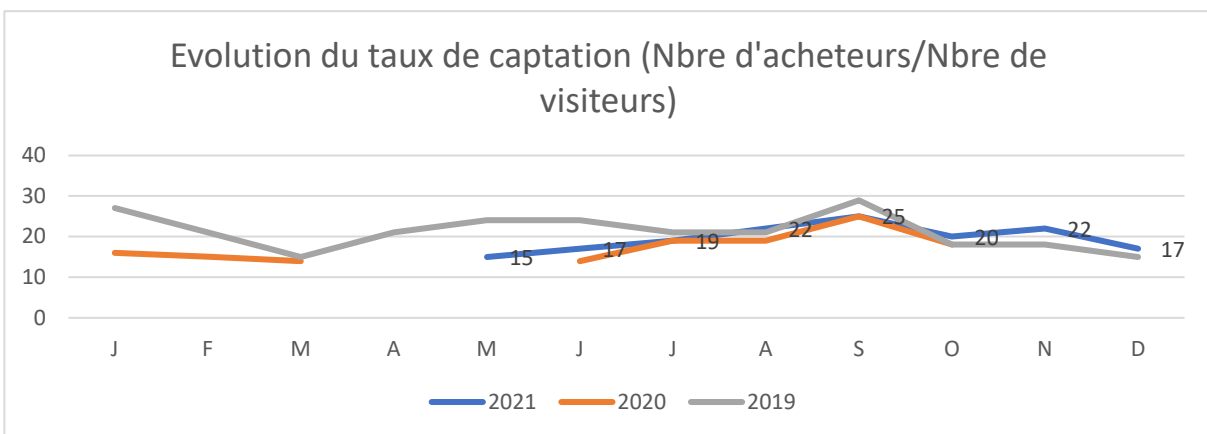
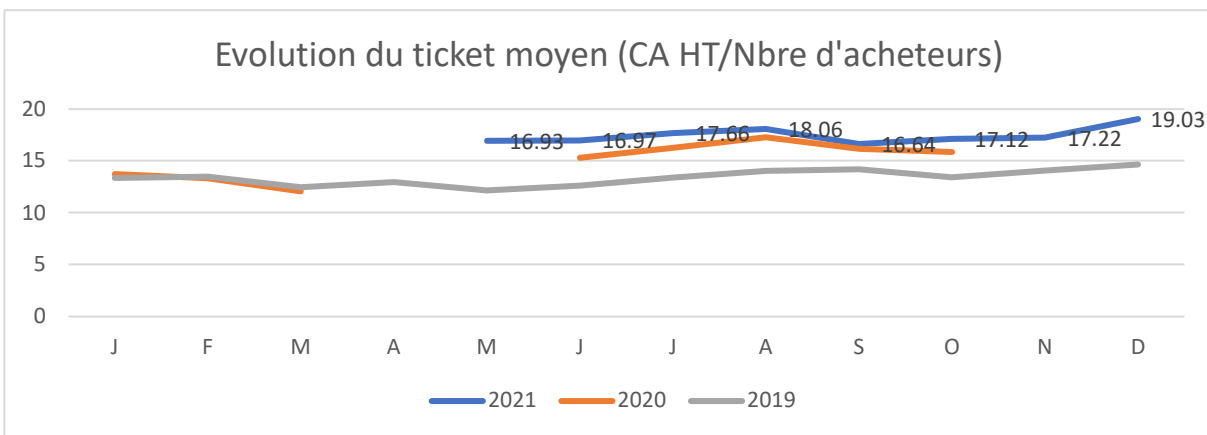
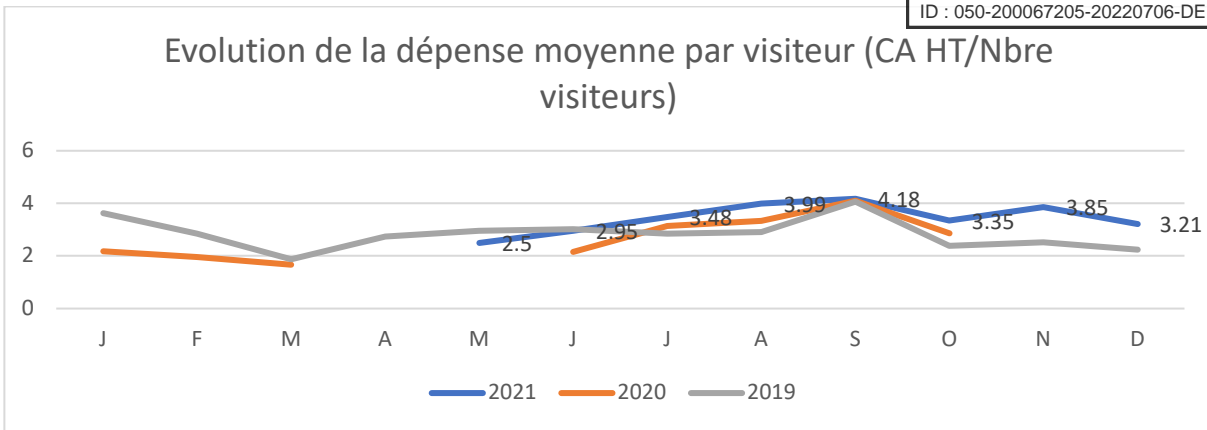
a) Ratios

- Le chiffre d'affaires total hors taxes de la boutique (hors guides vendus à l'accueil, hors location d'audio guides et hors photo capture) s'élève à 600 727 euros, soit une hausse de 38,9 % par rapport à 2020 (pour une hausse de visiteurs de 17,4%).
 Sur la période d'ouverture du 19/05 au 31/12, la hausse de chiffre d'affaires est de 57,7% (pour une hausse de visiteurs de 44,5%).
- La dépense moyenne par visiteur (chiffre d'affaires boutique sur nombre de visiteurs) passe de 3,01 euros HT à 3,57 euros HT (cf. tableau de bord), soit +18,6%.
- Le taux de captation (nombre de tickets de caisse boutique sur nombre de visiteurs) passe de 19% à 20% (cf. tableau de bord).
- Le ticket moyen par acheteur (chiffre d'affaires boutique sur nombre de tickets de caisse boutique) continue de progresser : il augmente de 1,41 euros passant de 16,17 euros HT à 17,58 euros HT (cf. tableau de bord), soit une hausse de 8,7% après une hausse de 20,8% en 2020.

Une hausse de la dépense moyenne due à une constante augmentation du ticket moyen d'achat qui dépasse les 17,50 euros HT, représentant en moyenne 20,50 euros TTC.

b) Tableaux de bord





4. Bilan de la Pédagogie

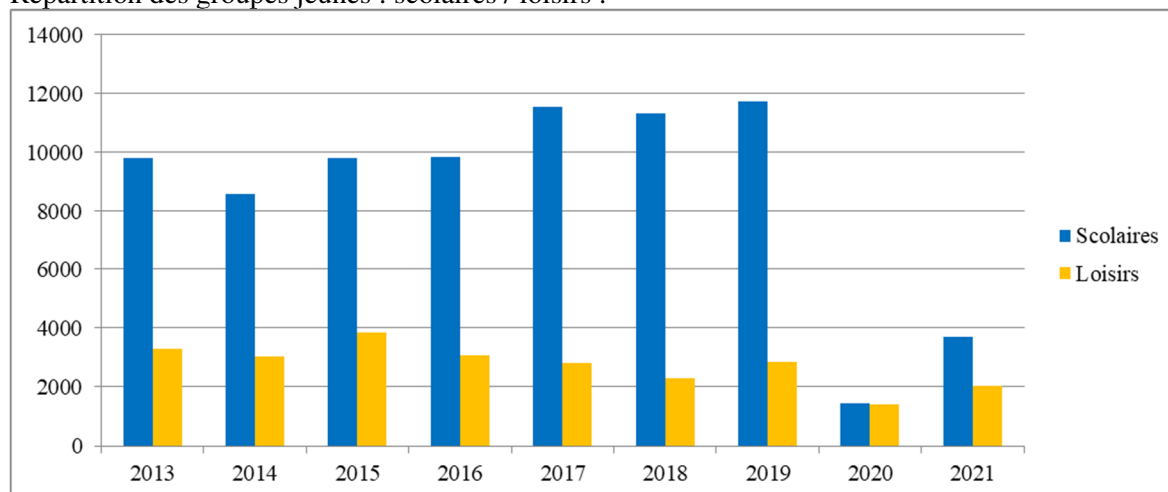
Les publics scolaires et jeunes ont été, parmi nos publics, les plus difficiles à soutenir avec la pandémie qui continuait en 2021.

Les protocoles sanitaires des textes fournis par les autorités aux enseignants pouvaient décourager les projets de visite. De plus, l'exigence du passe sanitaire pour les adultes en visite (pour les professeurs et accompagnants) puis le 30 septembre 2021 son extension pour les enfants à partir de 12 ans a également compliqué l'organisation des visites scolaires.

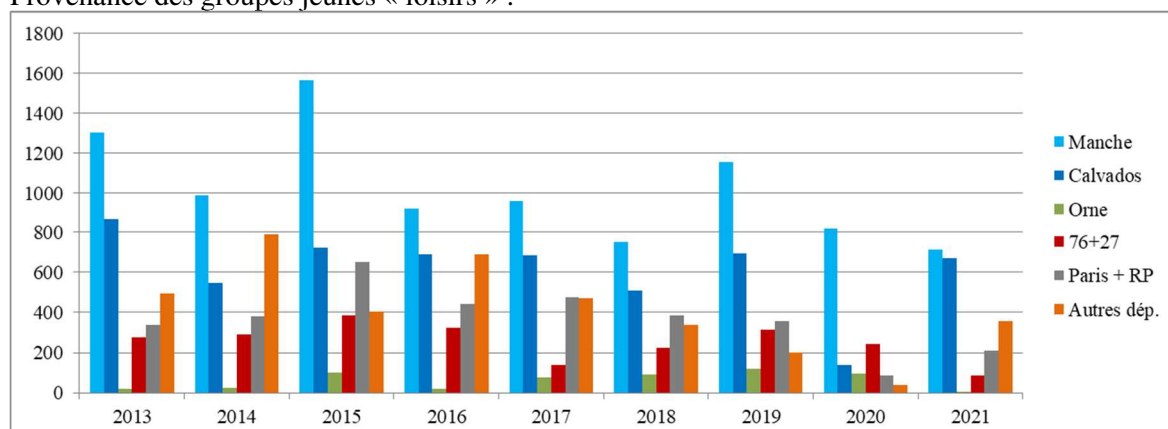
A sa réouverture au mois de mai 2021, La Cité de la Mer avait suspendu toute prestation d'accompagnement pédagogique et redéployé ses équipes sur l'exploitation. Ainsi, les jeunes en groupes avaient uniquement la visite libre à leur disposition. De plus, certains dispositifs muséographiques étant désactivés du fait de la pandémie, et un sens de visite étant mis en place pour limiter les brassages, même les questionnaires de visite proposés en téléchargement ne pouvaient pas être utilisés.

Compte-tenu du peu de groupes jeunes accueillis en visite du fait de la crise sanitaire d'une part, et de l'absence de réelle communication incitant à la visite avant l'automne d'autre part, une réelle analyse de la fréquentation des groupes jeunes présenterait peu d'intérêt. Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser l'évolution depuis 2013 de quelques indicateurs, et notamment de voir le fossé mis en place du fait de la période particulièrement de « fermeture sanitaire » de La Cité de la Mer.

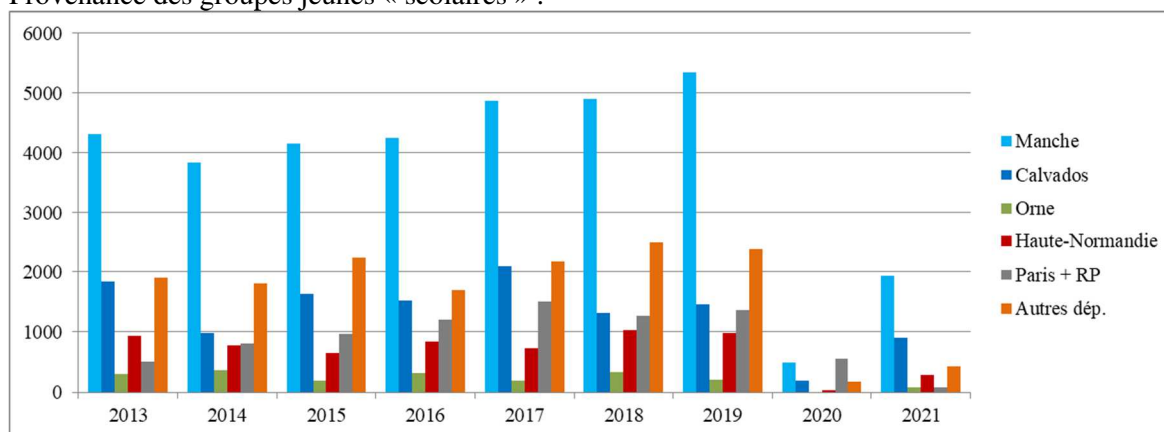
Répartition des groupes jeunes : scolaires / loisirs :



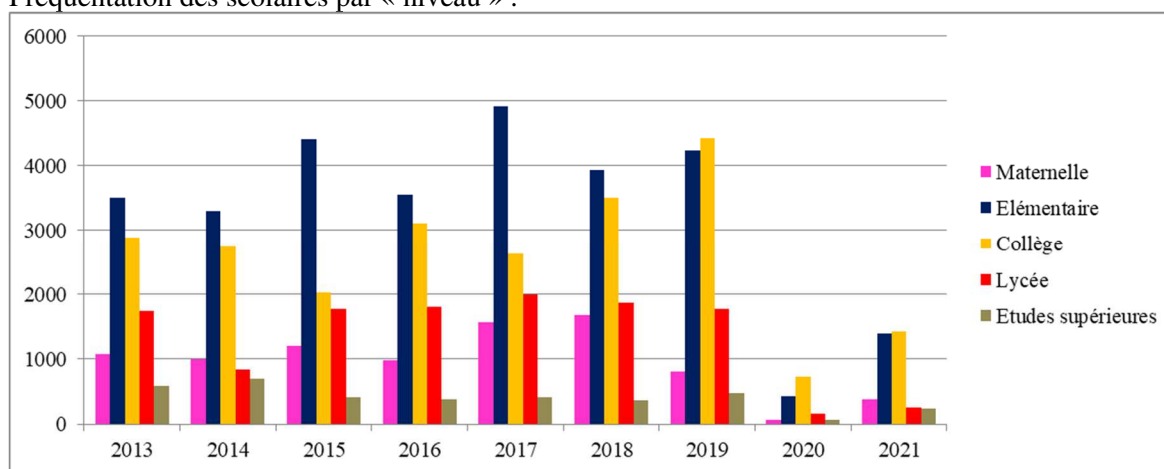
Provenance des groupes jeunes « loisirs » :



Provenance des groupes jeunes « scolaires » :



Fréquentation des scolaires par « niveau » :



En termes de promotion et d'information du monde enseignant, les actions n'ont réellement repris qu'une fois la saison estivale terminée, en se concentrant sur deux sujets :

- Les trois conférences de l'apnéiste Laurent MARIE sur l'arctique des 28-29-30 septembre, dont voici le bilan :

Date	Horaire	Niveau	Nb de classes	Nb de participants
28-sept	14h15-15h45	Collège	10	268
29-sept	9h45-11h15	Collège	9	215
30-sept	9h45-10h45	Elémentaire	12	308

Il s'agissait de conférences gratuites sur les rencontres de l'apnéiste avec le peuple Inuit, illustrées d'extraits du documentaire présenté en soirée grand public par ailleurs. Ces conférences étaient labellisées « fête de la science ». Madame la Rectrice de l'Académie de Normandie, venue inaugurer en nos murs la fête de la science, est intervenue en conclusion d'une des conférences auprès des élèves.

- La présentation du programme #GénérationOcéan de 2022 au monde enseignant en fin de journée le 20 septembre, où 155 enseignants, directeurs d'établissements, conseillers pédagogiques et inspecteurs de l'éducation nationale ont participé. Cette programmation a été bâtie en termes de thématiques et de calendrier en fonction d'un questionnaire administré par emailing pendant la « fermeture sanitaire » du site, sur la période de chômage partiel et de télétravail des équipes.

Côté Ressources Humaines mises à disposition par l'Éducation Nationale, au mois de septembre 2021, nos deux professeurs relais Grégoire PITT (SVT) et Jean-Luc ALLAIS (Histoire-Géographique-Géopolitique) ont été maintenus dans leur détachement. Notons que M. Allais doit cumuler avec une nomination temporaire pour l'année scolaire 2021-2022 au poste de principal adjoint du collège Jules Ferry. De plus, conformément aux échanges que nous avons pu avoir ces dernières années avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Manche, un demi-poste d'enseignante de niveau élémentaire nous a été octroyé pour accompagner nos projets pédagogiques : il s'agit de Stéphanie Lerouillois, en poste sur son autre mi-temps en tant qu'enseignante en CE2-CM1 sur une école élémentaire de La Hague (à Flottemanville-Hague).

Côté Ressources Humaines en interne, les visites guidées et ateliers ayant été suspendus pour limiter les brassages d'élèves, le poste d'animatrice pédagogique - partagé à mi-temps avec l'équipe de biologistes - n'a pas été mobilisé en pédagogie sur cette année civile, et réintègre ses missions à la réouverture de février 2022.

5. Centre de Ressource

Le centre de ressources de La Cité de la Mer est composé :

- D'une Médiathèque
- D'un site Internet

En raison de la crise sanitaire et des besoins RH liés à l'exploitation du site, la Médiathèque est fermée au public depuis le 1^{er} confinement de mars 2020.

L'équipe du centre de ressources, au chômage partiel, comme la plupart des autres services de La Cité de la Mer, a repris ses fonctions en septembre 2021. Mais sera désormais sur rendez vous aux enseignants et groupes scolaires.

a) La Médiathèque : le fonds documentaire

La Médiathèque de La Cité de la Mer est un service de ressources documentaires thématique contribuant à la démarche de vulgarisation et de communication scientifique liée aux thèmes abordés à La Cité de la Mer. Le fonds est composé :

- De documents jeunesse et adultes
- De tous les supports : livres, revues, dvd...
- De tous les genres : documentaires, fictions (romans, albums, bandes dessinés, contes, poésie...)

Quelques chiffres clés :

- 2 512 livres adultes
- 996 livres jeunesse
- 237 Dvd adultes
- 106 Dvd jeunesse
- Une vingtaine d'abonnements à des périodiques adultes et jeunes représentant près de 37 500 articles

Le catalogue est disponible en ligne <https://mediathequedelamer.com/les-ressources/catalogue/>

b) La Médiathèque : accueil spécifique des enseignants et des groupes scolaires

Nous proposons, à la demande, un accueil spécifique des enseignants et groupes scolaires permettant de compléter leur visite. <https://mediathequedelamer.com/la-mediathèque/visites-scolaires/>

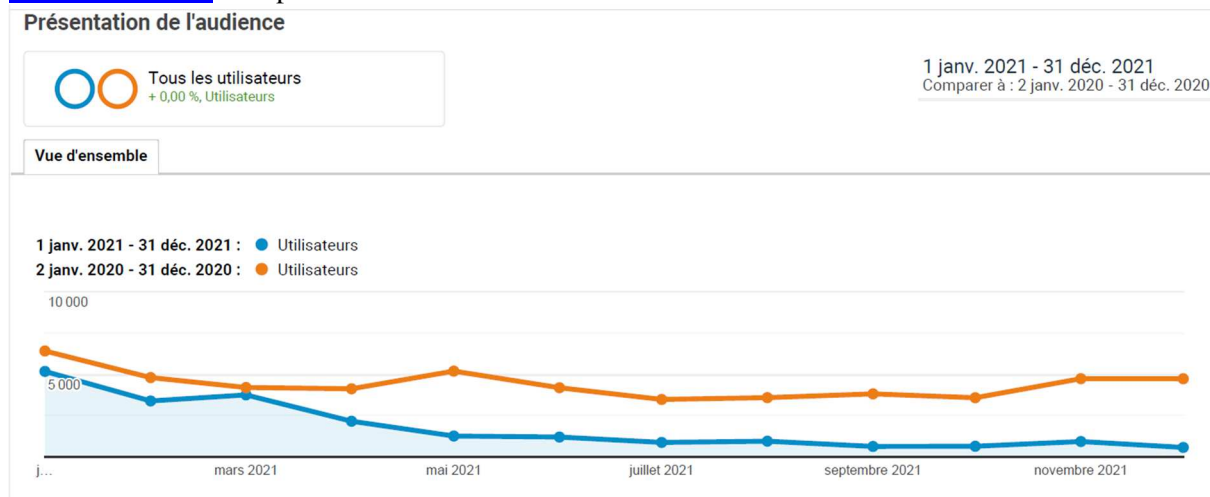
Depuis septembre 2021 a été mis en place un dispositif de prêt pour les scolaires tous niveaux et centres de loisirs, *La Pêche aux Ressources*, permettant de consulter en classe ou au CDI 25 documents dans le cadre d'une visite du parcours, d'un atelier pédagogique ou d'une table ronde, notamment dans le cadre des

événements #GénérationOcéan.

Sur la courte période d'activité de la Médiathèque (septembre-- décembre 2021), 3 écoles élémentaires, 3 collèges, 1 lycée et 1 centre de loisirs ont emprunté des documents.

c) Le site internet du Centre de ressources

En 2021, 21 082 internautes ont consulté le site internet du centre de ressources, soit une baisse de près de 60% par rapport à 2020. Cette baisse importante s'explique par la non- enrichissement en contenus en raison du ralentissement de l'activité globale de La Cité de la Mer pendant la crise sanitaire. Seul le contenu de [La Presse en Parle](#) avait pu être maintenu.



Top 5 des ressources en ligne les plus consultées en 2021

- Fiches pédagogiques sur les animaux marins niveau cycle2-3
- Biographies des passagers du *Titanic*
- Dossier thématique *Comment ça marche un sous-marin nucléaire*
- Dossier thématique *Mythes et Légendes*
- Fiches pédagogiques sur les *Engins de recherche océanographiques*

d) Création de produits documentaires numériques

Dans le cadre de la conférence grand public le 29 novembre 2021, réalisation des biographies de [Pierre FROLA](#) et [Greg LECOEUR](#). Ce type de document est à la fois destiné au grand public via le site internet mais aussi à tous les services internes et aux services communication et pédagogique qui les diffusent à leurs contacts externes, dans le cadre de la promotion des interventions.

e) Transversalité intra services

Le centre de ressources est bien entendu également un outil de travail essentiel pour les équipes de La Cité de la Mer.

Il est indispensable à la réalisation de tous les contenus à destination des publics de La Cité la Mer et donc en premier lieu au sein du service culturel pour les préparations des produits culturels. D'autres services de La Cité de la Mer exploitent très régulièrement la documentation du centre de ressources :

- Service communication : ressources documentaires et iconographie pour les réseaux sociaux
- Service pédagogique : ressources documentaires et iconographie pour activités pédagogiques

6. Bilan des opérations ponctuelles et évènements culturels

a) Expositions permanentes

Le Pavillon des Expositions Permanentes (Pôle Sous-Marin et L'Océan du Futur)

Le Pavillon des Expositions Permanentes a été ouvert au public le 29 avril 2002. Construit par l'architecte Jean-François MILOU, qui est également le maître d'œuvre de l'ensemble, il intègre une composante aquarium conçue par l'architecte Jacques ROUGERIE dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre confiée à Nausicaa Développement. Parallèlement des aménagements muséographiques ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre du groupement Guliver-DES-Synerg.

Aménagé sur 3 niveaux, le Pavillon des Expositions Permanentes comprenait depuis 2002 deux pôles : le Pôle Océan, consacré à l'aventure scientifique de la découverte des profondeurs, et le Pôle Sous-marin dédié aux défis technologiques et humains développés pour les engins militaires.

Initié en 2013 avec l'établissement du PSC (Projet scientifique et Culturel), le projet de renouvellement de l'ensemble du Pôle Océan a fait l'objet d'une étude de programmation réalisée par le cabinet Aubry et Guiguet pour le compte de la Communauté urbaine de Cherbourg en juin 2014. La mise au point du programme muséographique détaillé, base de travail pour l'équipe de maîtrise d'œuvre (notamment : architectes Hardel & Le Bihan, atelier de scénographie Pascal Payeur) dans la préparation des CCTP, a été enrichi d'une trentaine de dossiers documentaires et d'une recherche iconographique approfondie réalisés par l'équipe du Service Culturel de La Cité de la Mer, 3 journalistes scientifiques et une iconographe professionnelle.

Les fruits de ces travaux ont permis également aux Services Culturels et Biologie de La Cité de la Mer de rédiger les synopsis des 140 dispositifs de médiation du parcours scénographiques dans un temps très court (octobre et novembre 2016).

En 2017, l'équipe de La Cité de la Mer a assisté l'équipe de Maîtrise d'Ouvrage sur le suivi l'AMO iconographie contracté par la ville de Cherbourg-en-Cotentin et les appels d'offres des lots architecturaux et scénographiques. Le Service Muséographie & Offres Culturelles a notamment participé à l'analyse des offres des entreprises des lots scénographiques du projet.

En 2018 et 2019, l'équipe Muséographie & Offres Culturelles a assuré :

- d'étroites relations avec l'équipe de maîtrise d'œuvre scénographique,
- la coordination et le travail étroit sur les contenus avec les partenaires scientifiques, les experts référents et les entreprises en charge des productions muséographiques du nouveau parcours,
- la coordination du travail des équipes d'illustrateurs en charge des dessins et illustrations pédagogiques du projet,
- les échanges et la coordination directe avec l'AMO iconographie, le suivi du budget d'achat de droits et de frais techniques associés, en lien très étroit avec les services achats et comptables du Pôle technique de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,
- la réorganisation des réserves des collections en vue du chantier du Pavillon, la gestion des retours auprès des prêteurs et des renouvellements de conventions de prêts, la mise en place et la planification de la restauration des collections avec des experts des matériaux concernés.

L'ouverture au public du nouveau parcours, baptisé « L'Océan du Futur » a été finalement réalisée le 20 avril 2019. Le premier semestre 2019 a été une période très dense pour toutes les équipes de La Cité de la Mer qui ont œuvré pour la mise en place, dans les meilleures conditions possibles, du nouveau parcours de visite (qualités des contenus, ergonomie et accessibilité des dispositifs de médiation, cœur technique, équipements multimédia, sécurité incendie...) avec les équipes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

Depuis l'ouverture au public, afin de poursuivre la mise en place d'ouvrages et de dispositifs non terminés à la date d'ouverture, des interventions des entreprises de maîtrise d'œuvre ont été planifiées, principalement en

soirée ou de nuit. Ces interventions se font parfois avec l'assistance des équipes de La Cité de la Mer quand leur présence est requise.

La Cité de la Mer a par ailleurs apporté des améliorations au parcours de visite pour pallier certaines faiblesses.

Au 31/12/2021, certains DOE scénographie sont toujours incomplets, incohérents avec les aménagements réels ou non conformes aux dispositifs décrits dans les CCTP.

Les éléments les plus bloquants quant à l'exploitation du parcours de visite et à la pérennisation des dispositifs muséographiques concernent le lot 17. Il manque toujours en effet des éléments essentiels à l'exploitation du contenu des bornes interactives et actualisables du parcours.

Adaptations des parcours de visite liées au Covid-19 :

Compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19, les dispositifs muséographiques et scénographiques ont été adaptés afin de répondre aux normes et préconisations requises par le Gouvernement, l'objectif étant d'assurer une visite en toute sécurité pour nos visiteurs et nos personnels, éviter les stagnations trop importantes des visiteurs et faciliter la « marche en avant » des publics.

Une signalétique au sol a été mise en place afin d'indiquer les distanciations physiques requises et les sens de circulation pour les visiteurs.

La Nef d'Accueil

La Nef d'Accueil est l'espace situé au Nord du Hall des Trains de l'ancienne Gare Maritime Transatlantique, bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaires des monuments historiques. Elle comprend la Billetterie, la Boutique, le Restaurant, le snack-bar, la Médiathèque.

Les nouveaux locaux administratifs de La Cité de la Mer sont en cours de fin d'aménagement dans la Nef, locaux dont la maîtrise d'ouvrage est portée par la Communauté d'Agglomération du Cotentin. L'habillage extérieur de ces locaux participera à alléger le dispositif et à l'intégrer dans l'environnement général du bâtiment. Le projet graphique de cet habillage, proposé par les équipes de La Cité de la Mer, a reçu un accord favorable de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie après concertation avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Depuis 2002, la Nef d'Accueil intègre des éléments muséographiques dont le bathyscaphe *Archimède* et le canon du CCS *Alabama*. Depuis 2011, elle accueille la *Grande Galerie des Engins et des Hommes*.

La Grande Galerie des Engins et des Hommes

Dans le cadre de la 3^e phase de développement de La Cité de la Mer portée par la Communauté urbaine de Cherbourg, la *Grande Galerie des Engins et des Hommes* a été inaugurée le 11 février 2011. L'objectif de cette opération était de constituer un parcours muséographique gratuit, implanté au cœur de la Nef d'Accueil, mettant en valeur les engins habités de la conquête des grands fonds océaniques – engins mis à disposition de La Cité de la Mer au fil du temps et des partenariats mis en place - et les hommes qui leur sont associés. La visite doit faire comprendre la technique, mais surtout ressentir l'émotion de l'aventure humaine que cela représente.

Depuis 2011, la *Grande Galerie des Engins et des Hommes* s'est enrichie de nouveaux engins, notamment du sous-marin emblématique de la COMEX et de son président, Henri-Germain Delauze, parrain historique de La Cité de la Mer : le *Remora 2000* ; la maquette échelle 1 du *DEEPSEA CHALLENGER*, le sous-marin grand fond de nouvelle génération qui a permis à James Cameron de descendre à 10 908 m au fond de la fosse des Mariannes en 2012.

L'attraction « On a marché sous la mer » / Nouvel Espace Aventure

Ouverte au public le 2 février 2008, cette attraction, inadaptée aux contraintes sanitaires, a été fermée au public. Par ailleurs, pour des raisons d'obsolescence de l'installation, et de l'impossibilité de se fournir en pièces qui n'existent plus sur le marché, il est impossible de rouvrir cet espace au public.

En accord avec la Communauté d'agglomération du Cotentin, la SEM Cité de la Mer a confié à l'Agence Abaque la réalisation d'une première étude de définition et de programmation d'un nouvel espace Aventure pour remplacer ce parcours. L'étude a été réalisée de janvier à mai 2021.

Fin novembre 2021, à l'issue d'un appel d'offre, l'agence Abaque a remporté le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation muséale et le développement d'un projet innovant avec :

- en tranche ferme (mission de 3 mois) : la programmation muséale de l'espace Aventure, intégrant un estimatif financier détaillé, un calendrier prévisionnel de l'opération et les procédures de mise en œuvre du projet,
- en tranche conditionnelle (mission de 3 mois) : le développement artistique et technique de l'Espace Aventure, intégrant la rédaction des cahiers des charges pour la mise en œuvre, les estimatifs financiers détaillés, un calendrier prévisionnel de l'opération, les procédures et actions à engager.

Titanic, retour à Cherbourg

Dans le cadre de la 3^e phase de développement de La Cité de la Mer portée par la Communauté urbaine de Cherbourg, le nouveau parcours permanent « *Titanic, retour à Cherbourg* » a ouvert au public le 6 avril 2012 et a été inauguré le 10 avril 2012, 100 ans jour pour jour après l'escale du paquebot mythique à Cherbourg.

« *Titanic, retour à Cherbourg* » est une exposition permanente immersive de 2 500 m² implantée au cœur de l'ancienne Gare Maritime Transatlantique.

Dans le cadre de ce parcours, Cherbourg se réapproprie son histoire, à la fois pour y explorer le mythe du *Titanic*, mais également pour plonger dans son passé transatlantique. Au plus fort du trafic en 1926, Cherbourg accueille 816 escales de paquebots et près de 200 000 passagers. Parmi eux, près d'un quart sont des émigrants. Venant de quitter leur pays natal et après un long périple à travers toute l'Europe, ils attendent à Cherbourg le paquebot qui doit leur faire traverser cet immense océan les séparant d'une nouvelle vie, dans un monde qu'ils espèrent meilleur...

Adaptations des parcours de visite liées au Covid-19 :

Compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19, les dispositifs muséographiques et scénographiques ont été adaptés afin de répondre aux normes et préconisations requises par le Gouvernement, l'objectif étant d'assurer une visite en toute sécurité pour nos visiteurs et nos personnels, éviter les stagnations trop importantes des visiteurs et faciliter la « marche en avant » des publics.

Une signalétique au sol a été mise en place afin d'indiquer les distanciations physiques requises et les sens de circulation pour les visiteurs.

Le Redoutable

Le Redoutable est le premier sous-marin français à propulsion nucléaire. Dans une démarche de développement d'une force de dissuasion nucléaire nationale, développée par le Général DE GAULLE, il constitue un élément fort. Lancé en 1971 et désarmé en 1991, son démantèlement est réalisé à Cherbourg dans les ateliers spécialisés de la DCN.

En 1999, il est mis à disposition de la Communauté Urbaine de Cherbourg par le Ministère de la Défense pour développer un projet muséographique.

Dans le cadre du projet de La Cité de la Mer, la DCN est maître d'œuvre des aménagements réalisés pour permettre l'organisation d'un parcours de visite, sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté Urbaine de Cherbourg.

Remis à la SEML Cité de la Mer dans les mêmes conditions que le Pavillon des Expositions Permanentes, *Le Redoutable* est proposé dans le circuit de visite avec un accompagnement audio-guidé de 45 minutes initialement.

Le commentaire audio-guidé, proposée en 2 langues (français et anglais) a été ramené à 35 minutes, par compression pour permettre, en période de forte affluence, d'augmenter le nombre de visiteurs. Il a été complété au fil de l'eau par des enregistrements en néerlandais, allemand, espagnol et italien pour correspondre au mieux aux profils et aux demandes des visiteurs. Une version adaptée aux enfants et aux familles est proposée depuis mars 2017.

Réfection de la peinture extérieure du sous-marin Le Redoutable

En accord avec la Communauté d'Agglomération du Cotentin, la SEM Cité de la Mer a lancé en octobre 2021 un appel d'offres pour la réfection de la peinture extérieure du sous-marin.

Après analyse des offres, c'est la société Prometa qui a été retenue. Le chantier a débuté en décembre 2021 et doit s'achever en février 2022.

Les films

« **20 jours pour Cherbourg** », un film inclus dans le parcours de visite dès le 27 avril 2019.

Sur grand écran dans l'Auditorium, La Cité de la Mer propose un film inédit de 20 minutes sur cette bataille de 20 jours dans le Cotentin, dont l'objectif premier était la libération de Cherbourg. Cette production réalisée en partenariat avec le Mémorial de Caen, permet de comprendre pourquoi la plage de Utah-Beach fut ajoutée dans le grand plan du débarquement du 6 juin 1944 par le Général Eisenhower et comment Cherbourg devint alors pendant plusieurs mois le plus grand port logistique du monde, au service des alliés.



« **Quand la mer raconte la Normandie** », inclus dans le parcours de visite dès le 01 juillet 2019.

La Cité de la Mer propose de découvrir un nouveau film dédié à la Normandie, à compter du mardi 2 juillet. En écho au nouveau parcours « L'Océan du Futur », qui dès son introduction, explique comment l'Homme a de tout temps évolué par les océans, ce film révèle comment la région a elle aussi grandi grâce à la mer. Grâce à des images aériennes filmées en drone, des peintures digitales époustouflantes de réalisme, le tout rythmé par une composition musicale basée sur le ressac de la mer, vous allez plonger dans l'histoire normande à contre-courant. L'histoire commence au Mont Saint-Michel, en voix-off le réalisateur Pascal Vannier qui vous raconte la naissance historique et géographique du territoire puis remonte peu à peu les côtes. Des couleurs inédites magnifient, tantôt les îles anglo-normandes, tantôt les falaises d'Étretat, parfois bercées, parfois heurtées, par la mer de la Manche.



Le courant vous porte ensuite vers l'incalculable patrimoine de Tatihou. La tour et le fort de la Hougue sont la signature de Vauban, en réponse à la bataille navale de 1692 qui vit s'affronter l'Angleterre alliée aux Hollandais, face à l'Amiral Tourville menant la flotte de Louis XIV. Se protéger des anglais, encore et toujours. Ce leitmotiv a poussé à construire la grande rade artificielle de Cherbourg, encore récemment la plus grande du monde.

Le film fait une pause sur la Seine-Maritime, pause en images et retour dans le temps. Les explorateurs normands ou ceux qui ont emprunté la Normandie, reprennent vie virtuellement en motion design. La Normandie compte 794km de côtes. Celles-ci ont été foulées par l'un des plus grands maîtres de l'impressionnisme : Claude Monet. Plus loin, direction Deauville et ses bains de mer. Des images inédites filmées en couleurs en 1912 nous plongent dans l'ambiance de l'époque.

Adaptations liées au Covid-19 :

Les jauges d'accueil concernant l'Auditorium ont été adaptées afin de répondre aux normes et préconisations requises par le Gouvernement.

b) Expositions temporaires

Des objets du Titanic nous racontent...

Le projet-phare de la programmation 2020 était l'exposition de 53 objets remontés du champ de débris autour de l'épave du *Titanic* qui repose par 3 800 mètres de fond dans l'Atlantique Nord.

L'exposition temporaire « *Des objets du Titanic nous racontent* » était prévue à l'origine pour 2 ans à compter d'avril 2020, en partenariat avec la société américaine *RMS Titanic, Inc.* régisseur exclusif de l'épave. L'inauguration devait se dérouler les entre les 8 et 10 avril 2020 en présence du nouveau président de *RMS Titanic, Inc.*, M. Bretton HUNCHAK, Mme Alexandra KLINGELHOFER, responsable des collections, et M. Paul-Henri NARGEOLET, Responsable des opérations sous-marines. Nous avons également l'espoir d'accueillir 2 descendants de 2 passagers dont nous devons exposer les objets personnels, l'un résidant au Canada, l'autre en Argentine.



L'équipe du Service Culturel était mobilisée depuis septembre 2019 pour sélectionner les objets avec l'équipe américaine de *RMS Titanic, Inc.*, travailler sur les contenus de l'exposition, remonter les pistes des parcours singuliers des 6 passagers dont les objets personnels seraient présentés dans l'exposition, concevoir l'ensemble des dispositifs de médiation, autour du mode de vie à la Belle Époque (la révolution du voyage, la mode et l'élégance, les produits et accessoires de beauté) et le confort moderne et innovant du célèbre paquebot.

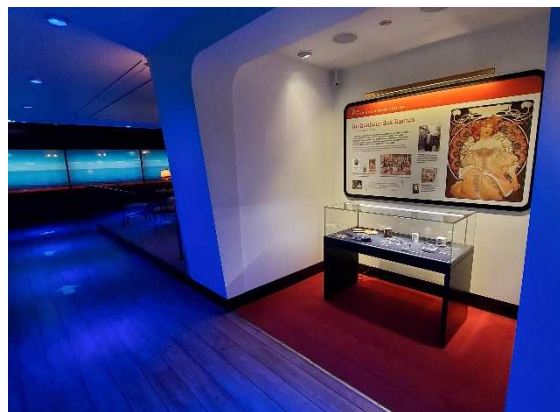
Le transport des objets entre Atlanta (USA) et Cherbourg était programmé de longue date à la mi- mars 2020 afin que les précieuses pièces puissent être mises en place dans l'exposition par un représentant de *RMS Titanic Inc.* lors d'un lundi de fermeture au public de La Cité de la Mer.

Bien entendu, compte tenu de la crise sanitaire et de son évolution en Europe et aux États-Unis, l'exposition a été reportée à 2021.

Pris en charge par des transporteurs d'œuvre d'art spécialisés aux Etats-Unis puis par leurs homologues en France, les 53 objets ont pu enfin rejoindre Cherbourg en janvier 2021. Jeffrey TAYLOR, le nouveau responsable des collections de *RMS Titanic, Inc.* qui devait accompagner les objets pendant leur voyage et assurer leur déballage et leur installation à La Cité de la Mer n'a pas pu voyager jusqu'en France compte tenu des restrictions sanitaires entre les Etats-Unis et la France à cette période. Grâce à la grande confiance que l'équipe de *RMS Titanic, Inc.* porte à celles de La Cité de la Mer, le déballage et l'installation des objets dans leurs 4 vitrines d'exposition ont été réalisés par le Service Culturel de La Cité de la Mer, avec l'appui de M. TAYLOR en visioconférence.



Pour répondre aux exigences très mouvantes des contraintes sanitaires, 2 des 4 vitrines ont été déplacées en avril 2021, avec le même protocole que celui de janvier et avec l'appui M. TAYLOR en visioconférence. Les visuels et dispositifs de l'exposition ont également été adaptés.



L'exposition d'objets a enfin pu trouver son public à la réouverture de La Cité de la Mer le 19 mai 2021 suite à la levée des fermetures administratives liées aux contraintes sanitaires.

Parmi les 53 objets présentés, 30 n'avaient jamais été exposés sur le continent européen, 24 sont reliés à 6 passagers différents, dont 3 embarqués à Cherbourg :

Henry BLANK, joaillier américain embarqué à Cherbourg le 10 avril 1912 en 1^e classe

<https://mediathequedelamer.com/wp-content/uploads/la-cite-de-la-mer-fiche-passager-titanic-henry-blank.pdf>

George ROSENSHINE & Gertrude THORNE, un couple d'américains embarqués à Cherbourg en 1^e classe

<https://mediathequedelamer.com/wp-content/uploads/la-cite-de-la-mer-fiche-passager-titanic-george-rosenshine.pdf>

<https://mediathequedelamer.com/wp-content/uploads/la-cite-de-la-mer-fiche-passager-titanic-gertrude-thorne.pdf>

Edgar Samuel ANDREW, jeune passager argentin de 2^e classe embarquée à Southampton

<https://mediathequedelamer.com/wp-content/uploads/la-cite-de-la-mer-fiche-passager-titanic-edgar-samuel-andrew.pdf>

Howard A. IRWIN, sellier américain de 24 ans, passager « non embarqué » de 3^e classe

<https://mediathequedelamer.com/wp-content/uploads/la-cite-de-la-mer-fiche-passager-titanic-howard-irwin.pdf>

Adolphe SAALFELD, passager anglais de 1^e classe embarqué à Southampton

<https://mediathequedelamer.com/wp-content/uploads/la-cite-de-la-mer-fiche-passager-titanic-adolphe-saalfeld.pdf>

Les recherches de l'équipe du Service Culturel sur chacun des 53 objets ont permis d'éclaircir une partie de leur histoire, dont celle du prototype de montre bracelet, très probablement relié au joaillier américain Henry BLANK, embarqué à bord du *Titanic* à Cherbourg.

Le dossier de presse détaillé de l'exposition est disponible en ligne :

https://www.citedelamer.com/wp-content/uploads/2021/06/DP_Objets_du_Titanic_2021_v3-livret.pdf

c) Les animations

28 septembre 2021 : soirée grand public gratuite : « Les Harmonies Invisibles » : un film de 77 minutes inédit sur les Inuits et la légende du Narval présenté pour la première fois à La Cité de la Mer (soirée complète). C'est en présence de son frère Vincent Marie, réalisateur, que Laurent Marie, explorateur, a présenté pour la première fois à La Cité de la Mer « Les Harmonies Invisibles », leur nouveau film. Une production inédite de 77 minutes réalisée à la suite de leur expédition dans le Grand Nord Canadien, à la rencontre du peuple Inuit et des espèces qui peuplent ce territoire.
Soirée complète.

« OCÉANS, face à face » le 29 novembre : un champion du monde d'apnée et un photographe multirécompensé animent la nouvelle soirée #GénérationOcéan

Le lundi 29 novembre 2021 à 20h30, La Cité de la Mer a accueilli pour la première fois Pierre FROLLA champion du monde de plongée en apnée et Greg LECOEUR, grand photographe de la faune marine, à l'occasion de la sortie de leur ouvrage : « OCÉANS, face à face ». Le public est venu nombreux pour assister à cette nouvelle soirée gratuite #GénérationOcéan, suivie d'une séance de vente & dédicace du livre photos.
Soirée complète



d) Adaptations souhaitées

Création d'une zone spécifique d'accueil pour les expositions temporaires

Le site n'offre pas actuellement de possibilité simple et qualitative d'accueil d'expositions temporaires (trop de lumière, passages de câbles voyants, peu de confort thermique, pas de structures d'accroche,). Une trop grande partie du budget des expositions temporaires est donc consacrée aujourd'hui à la compensation de ces faiblesses, souvent au détriment du contenu ou de moyens de médiation plus ambitieux.

Une zone spécifique d'accueil des expositions temporaires, d'une surface minimale de 200 m², équipée de planchers et plafonds techniques et hors lumière jour pour une diffusion et une création d'ambiances lumineuses plus aisée serait donc idéale pour la programmation temporaire de La Cité de la Mer.

7. Événementiel

La crise sanitaire a particulièrement touché le tourisme d'affaires une seconde année avec :

- La mise en place du pass sanitaire obligatoire pour nos clients, alors qu'il ne l'était en entreprise (difficulté de poser la question à leurs salariés pour nos clients), sans compter que sa mise en place engendrait un surcout en termes de personnel, répercuté au client ;
- La mise en place d'un protocole sanitaire spécifique à la branche événementielle et aux traiteurs, imposant des contraintes contraires à la convivialité attendue par nos clients ;
- Les cas de Covid au sein des équipes de nos clients, les contraignant à des annulations, ou juste à une prudence par fois de « dernière minute » nous obligeant à enregistrer des annulations.

Le parti pris des équipes a été de traiter toutes les demandes de devis, suivant ainsi les actions de nos confrères sur la branche événementielle, tout en gardant à l'esprit les risques d'annulation. Nos prestataires (traiteurs, régisseurs) nous ont suivi dans cette dynamique.

L'activité a suivi la courbe des « cas » du covid, avec notamment une reprise en septembre des manifestations, puis un gros coup de frein fin novembre, condamnant décembre 2021 (et janvier 2022) à de faibles chiffres d'affaires par rapport à ce que nous avons potentiellement en portefeuille.

Comme l'an dernier :

- les acomptes des clients ont été restitués pour les annulations liées à notre « fermeture sanitaire » ;
- des « avoirs » à valoir sur le report de la manifestation sous 12 mois ont été émis quand l'annulation n'était pas liée à une obligation réglementaire.

Notons que nous avons dû faire face à des recommandations d'annulation formulées oralement (légitimement bien entendu) par les services de la préfecture, même avec la mise en place du passe sanitaire, sur la période des fêtes de fin d'année (arbres de Noël etc.). Cette situation nous a mis dans l'embarras, et nous avons dû traiter le sujet des avoirs avec bienveillance avec nos clients événementiels.

a) Détail des manifestations ayant eu lieu en 2021

Les manifestations accueillies sont distinguées par espace.

La Grande Halle : 7 manifestations

Date	Intitulé
29-juil.-21	ARTMETA - Shooting photos
5-sept.-21	Ville de CEC : Forum des Associations
8 au 11-oct.-21	LA PRESSE DE LA MANCHE : Salon de l'Habitat
14-nov.-21	Club Loisirs Tourlaville - Les Puces des Couturières
19-20-21-nov.-21	MER & TERROIR EN COTENTIN - Salon grand public
5-déc.-21	AMICALE AGGLO DU COTENTIN - Noël
10-11-12-déc.-21	GL EVENTS - Salon des Vins et de la Gastronomie

À noter : En raison des conditions sanitaires liées au CORONAVIRUS, le Salon de l'Habitat initialement prévu en mars 2021 a été reporté au mois d'octobre, du 8 au 11.

Le Centre de Congrès (inclus les salles de commissions) : 34 manifestations

Date	Intitulé (Client & objet de la manifestation)	Lieu
10-juin-21	NAVAL GROUP : Avant-première film RMC Découverte	Auditorium
17&18-juin-21	ORANO DS - Formation Manager de proximité	Salle CUSTOMS
22&23-juin-21	EDF FLAMANVILLE 3 - Séminaire	Auditorium + SPP + Salles
25-juin-21	LECLERC : Soirée LECTURE Stéphane FREISS	Auditorium
28-juin-21	CAISSE EPARGNE NORMANDIE - AG	Auditorium
29-juin-21	OMEXOM - Réunion	Salle CUSTOMS
6-juil.-21	NAVAL GROUP - Conseil d'Administration	Salle des Pas Perdus
29 & 30-juil.-21	NOLITA CINÉMA - Tournage film "Les Cadors"	SPP + PEP
11-août-21	Association arrivée FASTNET - Cocktail partenaires	SPP
19-août-21	NOLITA CINÉMA - Tournage film "Les Cadors"	SPP + extérieur
7 & 8-sept.21	ORANO - Séminaire	SPP + SNCF + Cunard + Customs
17-sept.-21	BASE DE DEFENSE CHERBOURG - Soirée	Auditorium
21-sept.-21	ABN AMRO - Séminaire et soirée privative	Salle Customs et Redoutable
22 & 23-sept.-21	NAVAL GROUP - JISFA 2021	Auditorium + SPP + Visite LCdM
2-oct.-21	CAMI DÉCO - Salon du Mariage	SPP
5-oct.-21	TGS	SPP
7-oct.-21	L4M - Salon de l'emploi	SPP
12-oct.-21	NORMANDIE ENERGIES - Journée d'Affaires du Nucléaire Normand (JANN)	SPP + Auditorium + toutes salles
14-oct.-21	Laboratoire AVENE - Formation pharmaciens	Auditorium + SPP
18-19-oct.-21	SAFER : Journée du personnel	Auditorium + SPP
19-oct.-21	SNCF : Séminaire	Salle SNCF
20-oct.-21	NAVAL GROUP : Séminaire EMIC	Salle CUSTOMS
21-22-oct.-21	EDF CNPE CHINON - Réunion & Échange privatif	Salle CUSTOMS
27-oct.-21	LA PRESSE DE LA MANCHE : Job Dating	SPP
2-nov.-21	SNCF : Séminaire	Salle SNCF
19-nov.-21	OT COTENTIN - Assises du tourisme	Auditorium + SPP + salles
23-24-25-nov.-21	UNSA - Congrès national	Auditorium + SPP + salles
2-déc.-21	NAVAL GROUP : Convention fournisseurs	Auditorium + SPP
3-déc.-21	ACE ENDEL - réunion	Salle SNCF
3-déc.-21	Entreprise MARC - Réunion	Salle CUSTOMS
11-déc.-21	CSE ORANO PROJETS COTENTIN - Arbre de Noël	SPP
16-déc.-22	OMEXOM – Réunion	Salle SNCF

21-déc.-22	DIELEN : réunion	Salle CUSTOMS
22-déc.-21	NUVIA Structure : réunion et soirée	Salle CUSTOMS et Redoutable

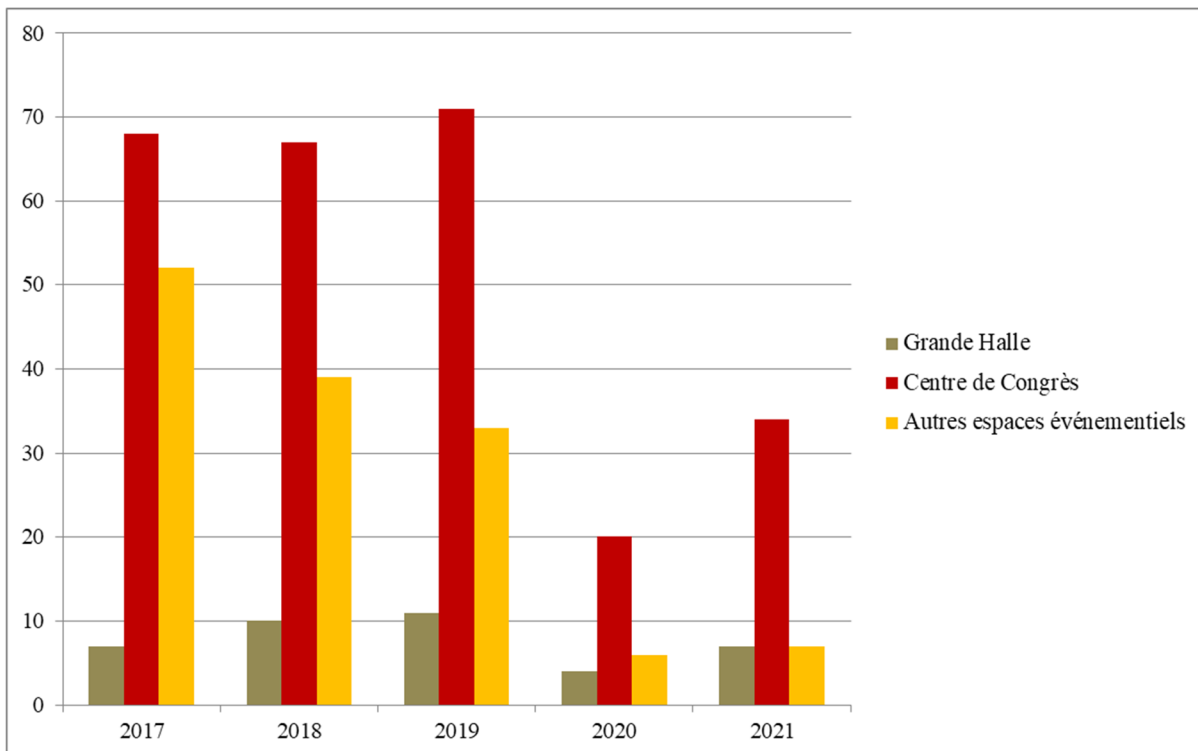
Les Autres Espaces Événementiels : 7 manifestations

Date	Intitulé (Client & objet de la manifestation)	Lieu
23-sept.-21	TPC – Soirée privée	Le Redoutable
20-oct.-21	VULCAIN - Visite privée	Site de visite LCdM
23-oct.-21	M. & Mme FOSSE - Soirée privée anniversaire	Le Redoutable
26-oct.-21	EDF FLA 1&2 - Visite Académie des Métiers	Le Redoutable
8-9-nov.-21	NAVAL GROUP Paris - Soirée privée + déjeuner au QDM	Le Redoutable
9-nov.-21	NAVAL GROUP Paris - Soirée privée	Le Redoutable
16-nov.-21	SPIE NUCLEAIRE - Soirée privée	Le Redoutable

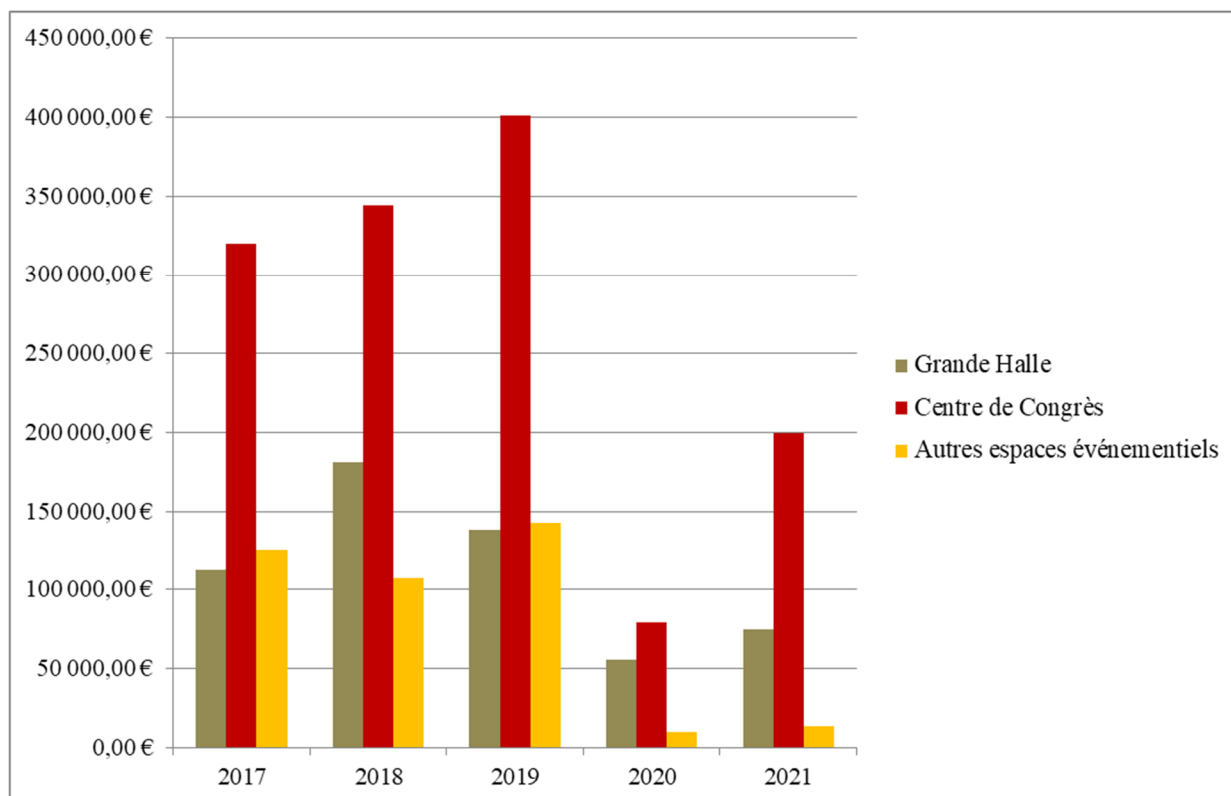
Ci-dessous en complément pour visualiser l'impact de la pandémie sur l'activité événementielle, quelques graphiques de 2017 à 2021.

b) Éléments de comparaison avec les années antérieures

Nombre de manifestations par espace depuis 2017



Evolution du Chiffre d'Affaires brut depuis 2017 par espace



8. Restauration

Généralités :

SARL LES RESTAURANTS DU LITTORAL

Nom Commercial du Restaurant

Le Quai des Mers

Nom Commercial du Bar

Le Ruban Bleu

Gérant Majoritaire : Bertrand FOLLEAU

La CUC est propriétaire des licences de Débit de Boissons

La fréquentation du restaurant

Le midi 145.07 couverts sur 221 jours exploités (ouvert du 19 mai au 31 décembre)

Le soir 53.82 couverts sur 49 jours exploités

Total moyenne sur 221 jours exploités 157 couverts par jour

34698 couverts réalisés en 2021

Ticket moyen (en TTC) sur l'année (midi et soir) à 25.23 € soit une augmentation de 24 cts

Divers

Bar Snack le Ruban Bleu : ouvert du 6 juillet au 5 septembre

(Service de boissons proposé au restaurant durant la fermeture du bar)

Activité peu soutenue de par la disparition des groupes seniors et des anglais

Salariés :

29 660 heures rémunérées sur l'année (dont 10 743 heures en chômage partiel)

Ce qui équivaut à 15.35 personnes à temps plein

Contrats de maintenances souscrits :

Cotentin Froid Cuisine pour le contrôle du matériel de cuisine

Sapian contrôle des Hottes d'Extraction Cuisine

Socotec contrôle électrique et gaz

Carte et service proposé :

Les cartes du restaurant, du snack et du bar se trouvent en annexe 8.

Horaire et Période de Fonctionnement : (hors période de confinement)

- Le Snack Bar ouvert du 6 juillet au 5 septembre
De 9h30 – 19h

- Le restaurant (accueil des clients)

Midi 11h45 – 14h 15

15 h 00 en très haute saison et suivant affluence sur le site

Soir 19h30 – 21h 00

Période d'ouverture restaurant le soir :

- le samedi soir et suivant les demandes de groupes ou privatisation

Difficultés rencontrées :

LA CRISE SANITAIRE avec des périodes de fermetures administratives qui ont causé :

- une chute totale de notre service traiteur

- une activité très réduite au niveau du bar par manque de clientèle étrangère en période estivale,

Infiltrations d'eau par la toiture et la façade de la grande Halle (nord et ouest).
L'entrée du restaurant se transforme en cascade. Le plancher va être à refaire
Une couverture du restaurant qui subit les années de par les infiltrations d'eau

Un **éclairage public** toujours inexistant côté nord, qui handicape l'activité du restaurant le soir
(Zone coupe gorge comme me le signifie certains clients ne venant plus)

EN CONCLUSION

L'activité en 2021 a subi la crise sanitaire

Heureusement nous avons été soutenus par les aides gouvernementales (prise en charge du chômage partiel et le fonds de solidarité) mais également par la CITE DE LA MER au travers de l'abandon des loyers et de la redevance variable. Merci beaucoup

En annexe 8 : liasse fiscale SARL Les Restaurants du Littoral

9. Satisfaction

a) Démarche qualité

Charte Normandie Qualité Tourisme :



Depuis 2010, la Cité de la Mer est porteuse de la marque « Qualité Tourisme » mise en place par le ministère du tourisme pour les professionnels du tourisme. Cette marque est un signe de qualité et de confiance qui est délivré par les services de l'état après le passage d'un audit mystère qui confère à notre politique Qualité, une visibilité nationale.

Cette démarche est une démarche volontaire, La Cité de la Mer a choisi de présenter sa candidature afin de valider sa démarche Qualité au niveau national.

La Cité de la Mer a été auditée pour ce label le 22 octobre 2018, la candidature de La Cité de la Mer a été revalidée avec un score de 96.73 % de taux de conformité pour la qualité de ses espaces et de son accueil.

Ce label jusqu'à présent valide trois ans a vu sa validité repoussée à 5 ans.

Suite à un audit de mi-parcours effectué fin 2021, la durée du label a été prolongée de deux ans.

Elle sera de nouveau auditée courant 2023.

Label Tourisme & Handicap :



Principe des labels : Ces labels sont acquis pour une durée de 5 ans.

La Cité de la Mer était détentrice des labels pour les handicaps « mental », « physique » et « visuel » depuis 2004.

La Cité de la mer devait être auditée en 2019 pour la reconduction des labels. Nous avons passé le pré audit en février 2019 et l'audit final a eu lieu le 09 octobre 2020.

La décision finale nous a été communiquée le 14 décembre 20. La commission territoriale du 27 novembre 2020 a renouvelé le droit d'usage de la marque Tourisme & Handicap pour 5 ans pour les handicaps suivants :

- **Handicap auditif,**
- **Handicap mental**
- **Handicap visuel**

Pour le handicap moteur, la commission nous demande de mettre aux normes d'accessibilité nos escaliers. (Une main courante aux normes commençant avant la première marche et se terminant au-delà de la dernière marche).

Nous pourrions redemander le passage d'un audit avant les 5 ans dès que les travaux d'accessibilité auront été réalisés.

b) Observatoire permanent des publics (voir annexe 7)

Toutes les demandes et réclamations des publics individuels, effectuées par courrier, mail, téléphone ou fax sont directement traitées par le service accueil public.

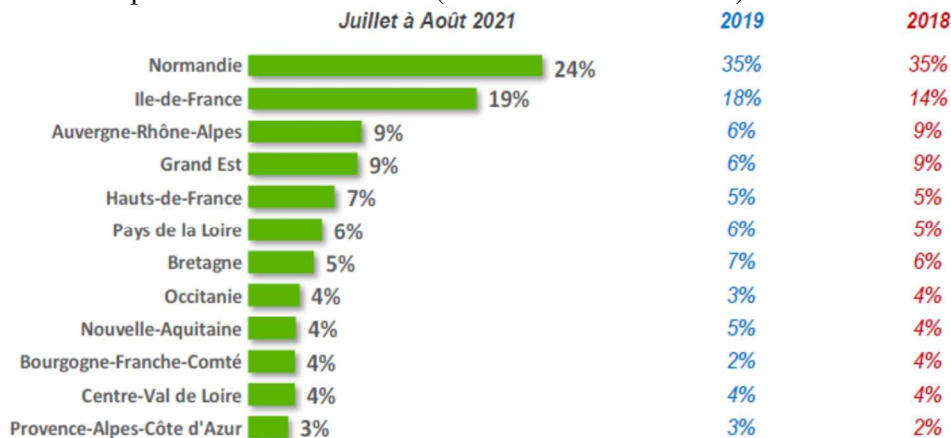
La gestion et analyse des remarques clients de « la boîte à idées » est effectuée quotidiennement et fait l'objet d'un document analytique remis à l'ensemble des employés tous les mois ou tous les 2 mois.

c) Enquête de satisfaction

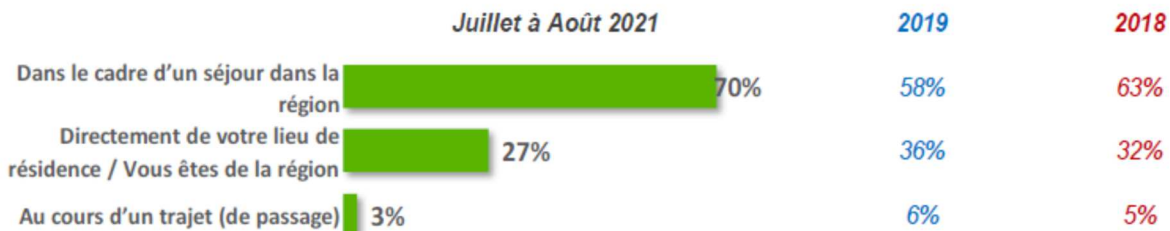
L'enquête annuelle a été menée par la société Qualimétrie (repreneur de Kheolia) dans le cadre d'un référentiel national partagé avec différents sites de tourisme et de loisirs en France. On comptabilise 791 répondants en visite du 26 juin au 31 août 2021.

Profil des répondants :

6 personnes sur 10 ont visité La Cité de la Mer **en famille** (stable).
24 % des répondants sont **normands** (en baisse voir ci-dessous).



7 visites sur 10 s'effectuent dans le cadre d'un séjour (hausse).



71% des répondants découvraient La Cité de la Mer pour la première fois (stable et inférieur au référentiel national Kheolia pour les musées, qui se situe à 79 %).

Les personnes qui reviennent en visite, le font principalement pour accompagner des amis / de la famille (61 % en hausse).

La **notoriété** du site est toujours basée sur les brochures touristiques et le bouche à oreilles, mais désormais également via internet (19 % + 8 points, 25 % pour les primo visiteurs).

La durée de la visite est plus courte (62 % des répondants passent entre 2 h et 4 h sur le site + 18 points par rapport à 2019).

Pour 18 % des répondants en séjour, La Cité de la Mer est une raison déterminante de leur venue dans le **Cotentin** (+ 16 point par rapport à 2019).

Satisfaction :

L'appréciation globale des visiteurs se maintient au-dessus de 8.

Elle se place légèrement au-dessus du référentiel national Khéolia (7,99). Des écarts de perception sont observés selon le profil des visiteurs, la météo, ou la semaine de visite (voir ci-contre). Notons que les familles avec jeunes enfants (0-6 ans) sont les moins satisfaites (7,61 sur 10 soit - 0.22 points vs 2019).



Parmi les éléments clés évalués, des évolutions positives sont observées :

- Progressions :
 - Facilité à trouver le site (9,04)
 - Parking (8,99)
 - Qualité des explications (8,15)
 - Propreté des toilettes (8,9)

5 critères dépassent le niveau de Très Grande Satisfaction (au moins 50 % de notes de 9 à 10, moins de 10 % de notes de 1 à 6) :

- La facilité à trouver le site et le parking,
- L'accueil général du site
- La propreté générale et la propreté des toilettes.

Construction de la satisfaction :

La satisfaction générale des visiteurs se construit principalement en fonction des opinions sur :

- La satisfaction des enfants
- Les différents espaces visités

Critères qui contribuent le plus à la satisfaction :

La satisfaction des enfants :

La satisfaction des enfants progresse pour les familles avec ado (12-17 ans) mais c'est l'inverse pour les familles avec enfants de 0 à 6 ans. La qualité des explications est notée défavorablement par 25 % des répondants de cette catégorie de visiteurs. Dans les verbatims ressortent le manque d'aspect ludique dans les supports ou les explications, le manque d'activités à destination des jeunes enfants et le manque d'aquariums.

Les espaces visités :

Le Redoutable reste l'activité préférée des visiteurs (fait partie des 3 moments forts de la journée pour 87 % des répondants, stable) et génère un haut niveau de satisfaction, plus marqué encore chez les primo-visiteurs (96 %).

La **Salle des bagages** obtient des avis plus mitigés, et constitue un moment faible de la visite pour 52 % des répondants venus avec des enfants de moins de 6 ans. Les visiteurs aimeraient plus de mise en scène (sentiment de vide).

L'Océan du Futur :

- La fermeture de l'étage inférieur a généré des remontées clients négatives.
- Les primo-visiteurs s'attendent à plus d'aquariums.
- Le manque d'explication sur les espèces présentées est souligné.
- Le dysfonctionnement de certains dispositifs multimédia a été signalé, ainsi que des problèmes de qualité sonore.

Les visiteurs déjà venus se plaignent de la **fermeture de l'attraction** « On a marché sous la mer ».

Projections dans l'auditorium : il est recommandé de mieux signaler sa présence et de mieux communiquer sur sa programmation.

Espace Titanic : c'est le second moment fort de la visite (52 %), devant les aquariums.

Notes de satisfaction selon le profil du répondant :

	Total	Familles avec jeune enfant (0 à 6 ans)	Familles avec enfant (7 à 11 ans)	Familles avec adolescent (12 à 17 ans)	Adultes sans enfant / adolescent	Seniors sans enfant
REDOUTABLE	9,33	9,06	9,27	9,24	9,42	9,58
AQUARIUMS	8,43	8,25	8,50	8,32	8,53	8,59
AUDITORIUM	8,31	7,94	8,16	8,01	8,58	8,74
ESPACE TITANIC	8,24	8,11	8,17	7,97	8,49	8,41
EXPO_OBJETS TITANIC	8,23	8,08	8,25	8,04	8,47	8,22
GDE_GALERIE	8,12	7,93	8,07	7,97	8,26	8,36
EXPO MULTIMEDIA	8,09	7,94	7,87	7,93	8,30	8,35
SALLE DES BAGAGES	7,93	7,36	7,73	7,64	8,25	8,60

Points d'amélioration à retenir

Faciliter le parcours de visite en améliorant l'orientation des visiteurs, le fléchage et en informant mieux sur la présence et le contenu de l'auditorium.

Améliorer l'expérience en enrichissant les informations (sur les espèces dans les aquariums notamment), en augmentant l'immersion (mise en scène de certains espaces avec des objets, anecdotes, photos), en améliorant le confort de visite (espaces de repos, taille des caractères, luminosité).

Travailler la satisfaction des familles avec enfant de 0 à 6 ans en prenant en compte les attentes spécifiques de cette cible.

Le détail de l'étude se trouve en annexe 6.

III. COMPTE RENDU TECHNIQUE

1. Maintenance

a) Plan de maintenance préventive pour l'année 2021

Le plan de maintenance préventive de La Cité de la Mer concerne les équipements suivants :

- Ozonneur	Visite quotidienne
- Traitements des eaux	Visite quotidienne
- Températures bassins	visite quotidienne
- Filtres sable (8)	Visite quotidienne
- Local A006 (30pompes)	Visite quotidienne, nettoyage hebdomadaire
- Portiques GH	Essais de bon fonctionnement mensuel
- Surpresseurs	Visite hebdomadaire
- Ecumeurs (4)	visite quotidienne
- Lampes UV stérilisation	visite quotidienne, changement annuel
- Lampes aquariologie	visite quotidienne, changement annuel
- Lampes toutes zones	visite quotidienne,
- Blocs autonomes d'éclairage de secours	visite quotidienne
- Climatisation (groupes froid)	Visite quotidienne,
- Chaudières	Visite quotidienne
- Ventilation (Caissons Traitement Air)	Visite quotidienne
- Autres pompes (pompes de la Darse)	Visite hebdomadaire
- Groupes électrogènes	Visite hebdomadaire avec contrôle
- Essais incendie	trimestriel semestriel annuel

b) Prestations d'entretien et de maintenance en aquariologie et traitement de l'eau

Cette maintenance principalement préventive peut être également corrective. Elle a pour objectif une recherche d'amélioration permanente du fonctionnement de tous les équipements dédiés à l'aquariologie.

- Matériel utilisé : sont utilisés en permanence plus de 500m³ d'eau de mer pour tous nos bassins ainsi que les matériels suivants :
 - 33 pompes pour des puissances allant de 0,37KW à 18KW
 - 2 surpresseurs d'air
 - 1 ozoneur (capricieux et mal calibré) cet équipement traite environ 120m³ d'eau par jour (rejet des eaux usées sur verses des bassins, nettoyages, etc....)
 - Écumeurs
 - 8 filtres à sable nécessitant des nettoyages au quotidien
 - 6 générateurs d'UVC totalisant 17 lampes UV, pour stérilisation (changement annuel)
- Cette maintenance se traduit
 - Au quotidien par le contrôle du bon fonctionnement de l'installation, la vérification des paramètres, le lavage des filtres, la production d'ozone et le contrôle visuel d'absence de fuite.
 - Une fois par semaine par la dépose et le nettoyage des filtres ozoneur ainsi que le contrôle du niveau d'huile et des courroies des supresseurs.
 - Mensuellement, par l'arrêt et le contrôle du moteur de chaque pompe et son nettoyage ; le démontage et nettoyage des écumeurs ; le Nettoyage du local filtration. (A06)
 - Trimestriellement par les déposes, nettoyages, réglages des vannes motorisées entrée et sortie filtration eau de mer neuve.
 - Semestriellement par l'ouverture des filtres à sable du CD2 et CD3 pour effectuer le détassement du sable ; l'ouverture de la chambre production d'ozone (vérification des lampes)
 - Une fois par an par l'ouverture de l'ensemble des filtres à sable, le contrôle de la qualité du sable et nettoyage ; l'ouverture des échangeurs à plaques et nettoyage ; la dépose de la batterie entrée eau de mer neuve nettoyage ; la dépose des différentes sondes pour contrôle et nettoyage ; l'ouverture des stérilisateur pour le changement des lampes UV.

c) Prestations de maintenance externalisées

- Le nettoyage : une remise en concurrence a été lancée deuxième semestre 2020 et a débouché sur la signature d'un nouveau contrat avec la même société Onet avec prise d'effet au 01/01/2021.
- Le gardiennage : une remise en concurrence a été lancée deuxième semestre 2020 et a débouché sur la signature d'un nouveau contrat avec la même société Mag Sécurité avec prise d'effet au 01/01/2021.
- Maintenance de la détection incendie et anti-intrusion : Siemens. Du fait des modifications apportées en janvier 2013 sur les centrales de détection Incendie (obsolescence et extension avec Titanic), un nouveau contrat a été signé sur 2013. Octobre 2016 extension du contrat sur les bureaux de Ports Normands Associés et de la Capitainerie situés au-dessus du terminal croisière.
- Maintenance des ascenseurs : société KONE pour l'ensemble des appareils.
- Maintenance des chaudières : Axima
- Maintenance des groupes froids : Froid 14
- Maintenance des groupes électrogènes : GESM retenu
- Extincteurs : Desautel

d) Les autres prestations d'entretien et de maintenance

- Electricité

Vérification systématique de toutes les armoires de distribution électrique, vérification du serrage des bornes, dépoussiérage des contacteurs, vérification de l'absence de point chaud par thermomètre laser, création de nouveaux circuits pour différencier les éclairages des autres organes électriques (vidéoprojecteurs, bornes interactives, lecteurs DVD, etc...)

- Prestations diverses

- De nombreuses améliorations sont apportées sur la muséographie, et une maintenance corrective est nécessaire sur tous les interactifs qui constituent la scénographie, notamment les simulateurs de plongée, les casques audios des différentes bornes,
- Les améliorations ou modifications permanentes des locaux aquariologiques sont récurrentes, car les biologistes font évoluer sans cesse leurs techniques de production, coraux, méduses, ...
- Montage d'expositions temporaires et les diverses adaptations nécessaires à ces manifestations
- Confection de mobiliers divers et variés pour les différents services demandeurs.

e) Interventions du service technique

Une attention toute particulière est accordée chaque jour au parcours de visite afin d'assurer une qualité de visite attendue par les visiteurs.

Une maintenance est assurée au quotidien sur l'ensemble des installations suivant un programme prédéfini.

Cette maintenance permet d'avoir une installation avec un fonctionnement correct. Dans l'ensemble les installations ont fonctionné correctement sur l'année 2021. Quelques réparations ont été réalisées sans avoir d'incidence sur l'exploitation du site.

La maintenance sur l'ensemble du site, est la dominante en termes d'heures passées. Du fait du vieillissement des installations, la maintenance corrective et les grosses réparations devraient s'amplifier dans les années avenir.

Comme déjà indiqué depuis le rapport 2016, même si la maintenance est effectuée régulièrement afin d'assurer au mieux la fiabilité des installations, ces dernières ont maintenant 19 ans pour certaines se situent dans un environnement défavorable et ont maintenant besoin d'être remplacés.

Malgré les mesures mises en place par le gouvernement suite à la pandémie du COVID 19 impliquant la fermeture de la Cité de la Mer en début d'année, la maintenance des installations technique ont été assurées.

Près de 5 396 interventions ont été réalisées et 6 375 heures de travail ont été effectuées par le service technique de la Cité de la Mer en 2021 (dont formation et tâches administratives)

2. Contrôle technique

a) Contrôles techniques réglementaires effectués

Les contrôles techniques réglementaires sont effectués conformément à la réglementation, et selon les périodicités prescrites. Pour les contrôles réglementaires annuels, ils sont systématiquement effectués au mois de janvier de chaque année, durant la période de fermeture au public.

Une fois ces rapports transmis, est dressée la liste des remarques par bâtiment faites lors de ces contrôles. Par la suite, une programmation est intégrée aux plannings de travaux afin de procéder à la levée de ces points, au fur et à mesure des possibilités du service technique ou d'une société extérieure sous-traitante.

Une attention particulière est mise sur les remarques concernant le circuit de visite et sur les conformités liées au règlement des Etablissement Recevant du Public.

b) Autres contrôles techniques effectués

- Sur deux groupes électrogènes
 - 1 Groupe de secours de 375 KVA pour reprise sur coupure EDF d'une grande partie des équipements dédiés à l'aquariologie.
 - 1 Groupe de sécurité de 110KVA pour reprise sur coupure EDF, du désenfumage du sous-marin ou du désenfumage de la Salle Sous Douane de la Gare Maritime Transatlantique ouverte à la visite depuis mi 2004
- Extincteurs (235) et Robinets Incendie Armé (10) du site, vérification annuelle au mois de décembre
- Ascenseurs (8) vérifiés tous les mois en plus du contrôle technique obligatoire
- Contrôle de non déformation du méthacrylate du bassin tropical (B1)
- Contrôle 1 fois par an des 4 sources centrales des éclairages de sécurité.
- Contrôle tous les 6 mois des 8 groupes froids avec recherche absence de fuite.
- Contrôle tous les 6 mois de la sonde ozone de la station de rejet d'eau de mer.
- Contrôle tous les ans des protections du poste de distribution électrique (HTA)
- Contrôle tous les ans des installations électriques sur tous les bâtiments.
- Contrôle tous les ans des installations incendies sur tous les bâtiments
- Contrôle tous les ans des extincteurs ou remplacement suivant date de mise en service

c) Visites des commissions de contrôle ou de sécurité

La dernière visite n'a été que partiellement réalisée en novembre 2020. Elle concernait l'ensemble de la gare maritime ainsi que les bureaux de Ports Normands Associés et ceux de la Capitainerie. La visite du pavillon des expositions a été réalisée en avril 2019 pour la réouverture suite à la mise en place de la nouvelle scénographie. Sur ces deux visites la commission a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation du site. Prochaine visite sur l'ensemble des bâtiments est prévue pour 2023

d) Visites des commissions de contrôle ou de sécurité pour les manifestations de la Grande Halle

Les commissions de sécurité spécifiques pour évènementiel sont archivées dans le registre de sécurité de la Grande Halle, les préconisations étant applicables uniquement à la manifestation visée par la commission de sécurité.

Pour chaque manifestation un dossier de déclaration est déposé en mairie.

3. Investissements prioritaires

Certaines de ces demandes dater de plusieurs années

- **Remplacement éclairage hall des trains.**

L'éclairage du hall des trains date de l'ouverture de la Cité de la mer. Avec la nouvelle législation européenne (Directive 2005/32/EC) les lampes HQI qui équipent les projecteurs ne sont plus commercialisées depuis 2017. Ces éclairages doivent être remplacés au plus vite. Plusieurs projecteurs sont défectueux et ne fonctionnent plus dans la nef d'accueil. Il devient très urgent de réaliser ce passage aux projecteurs led.

- **Remplacement disjoncteurs COMPACT 630A**

Il est très urgent de remplacer les trois disjoncteurs. Ces matériels sont les départs principaux, la perte d'un de ces disjoncteurs aurait pour résultat de fermer temporairement la Cité de la Mer. Ils ne sont plus commercialisés depuis 1997 et obsolètes depuis 2000.

- **Aquarium Abyssal.**

Le grand aquarium abyssal du pavillon des expositions présente plusieurs points de fuites depuis plusieurs années. Ces fuites n'ont été traitées que partiellement dans les premiers mois qui ont suivi l'ouverture de La Cité de la Mer par injection de résine dans la partie inférieure du bassin.

Toutes les fuites extérieures ne sont pas traitées. Elles sont principalement localisées au niveau des vitrages. Avec le temps ces fuites ont pris de l'ampleur et d'autres sont apparues. Le dernier point de fuite constaté en Mai 2017 se trouve au R+2 sur les vitres courbes.

La structure béton décor en partie basse de la grande faille est fissurée à plusieurs endroits, elle se délite et tombe en morceaux. Avec le temps, il manque environ 6 m2. Le décor n'est plus soutenu, si rien n'est réalisé pour stopper la progression, il risque de tomber. L'ensemble du décor est supporté par une structure légère en tube plastique.

Dès la mise en eau du grand aquarium, il a été fait constat que ce bassin n'était pas étanche. Les points de fuites visibles ont été traités. Avec le temps d'autres points de fuites sont apparus à travers les bétons. Ces points de fuites sont nocifs pour les aciers qui assurent la solidité de l'ensemble. Malgré l'injection de résine les points de fuites n'ont cessé de progresser.

En février 2021, La Cité de la Mer commande une étude sur l'état de la structure du bassin. Les conclusions sont alarmistes et nécessitent des travaux de mise en sécurité immédiate. Par mesure de sécurité la zone nord du RDC du pavillon des expositions est fermée au public.

En septembre 2021, l'Agglomération du Cotentin engage des travaux provisoires pour conforter l'assise du bassin. Les travaux sont terminés en Novembre 2021. La mise en place d'une chaise pour soutenir le bassin dans sa partie basse sur le parcours de visite ne permet plus de voir l'intérieur depuis la vitre courbe du dessous.

- **Obsolescence détection incendie.**

La campagne de contrôle et de maintenance semestrielle effectuée par SIEMENS en Aout 2017 sur les installations protections incendies du site dévoilent que les systèmes de sécurités incendies sont obsolètes.

Cette maintenance semestrielle a principalement pour but de confirmer le bon fonctionnement chaque tête de détection incendies et du report d'état sur le SSI ainsi que le système d'exploitation MM8000 du PC sécurité.

La gamme de maintenance prévoyait le remplacement des têtes de détection incendie du REDOUTABLE. Ces éléments sont à remplacer tous les 5 ans.

Cette opération n'a pas pu être effectuée, pour indisponibilité des têtes.

La non disponibilité de ces têtes provient de l'arrêt par SIEMENS de la fabrication et de commercialisation des pièces détachées sur ce type d'installation. L'arrêt de disponibilité remonte à 2017.

Un document intitulé << Info sécurité >> répertorie les cycles de vie de leurs matériels et met en évidence que tous les bâtiments Cité de la Mer sont concernés par cette obsolescence

A ce jour les systèmes de détections incendies sont tous opérationnels mais reste tributaire du bon fonctionnement de chaque élément.

La sécurité des personnes et des biens sont dépendantes du bon fonctionnement du système de détection.

La migration des systèmes est donc impérative et ceux dans un délai à très court terme.

L'ensemble des installations sont concernées par cette obsolescence

Lors de la refonte du pavillon des expositions en 2019 l'obsolescence de l'incendie a été traitée en partie. Seule la migration de la centrale et la détection ont été traitées. Reste à traiter tous les organes des compartimentages. Le réarmement de ces organes est manuel, leurs emplacements sont péniblement accessibles voir pratiquement inaccessibles et mettent en danger le technicien qui effectue la remise en service.

Il est très important que ces clapets soient motorisés et placés à un emplacement qui permet une intervention de dépannage.

En Novembre 2019, l'Agglomération du Cotentin engage les travaux de modification du principe de désenfumage du pavillon des expositions suite aux essais non concluants réalisés lors de la commission de réception de la nouvelle scénographie d'avril 2019.

Le désenfumage naturel est remplacé par un désenfumage mécanique. Huit tourelles ont été mise en place. Les volets d'apport d'air sont aussi remplacés par des volets motorisés. Pour assurer le fonctionnement du désenfumage sur coupure de courant le groupe électrogène de secours qui alimente le pavillon des expositions a été basculé en groupe de sécurité pour répondre à la réglementation.

Le passage de la commission de sécurité pour validation a eu lieu en janvier 2022. (Avis favorable)

- **Remplacement du lift espace Titanic par un élévateur de personne :**

Le lift (plateforme sur rail rectiligne pour élévation de personne à mobilité réduite) a été mis en service le 6 avril 2012, date d'ouverture du nouvel espace consacré à l'Emigration et au Titanic.

Le 12 novembre 2017 l'entreprise Mac Cotentin mandaté par Cherbourg en Cotentin intervient pour effectuer la dépose du Lift (Dépose qui a été effectuée sans en informer la commission de sécurité). Cet appareil n'était plus en service, depuis l'incident du 1 Mai 2012 qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques et conduire à de graves dommages corporels.

Cet appareil n'était pas adapté au besoin. La manœuvre ne pouvant se faire que par une personne habilitée ayant suivi une formation. Le temps de déplacement ne permet de prendre en charge qu'une personne toutes 5 minutes.

Pour rappel, une personne à mobilité réduite n'est pas seulement une personne en fauteuil roulant, elle concerne aussi toutes les personnes qui sont dans l'incapacité d'emprunter un escalier.

Il est impératif qu'un autre système soit mis en place pour permettre au PMR d'emprunter le parcours de visite

- **Mise en conformité dossier AD'AP (PMR)**

Dossier traité par Cherbourg en Cotentin

Suite à une chute d'un bloc de béton au-dessus du toit du restaurant le quai des mers (retenu par le filet de protection), il a été lancé un sondage sommaire de l'état des bétons, et les filets de protections ont été remplacés. Un point de vigilance particulier : Le traitement des bétons doit être annuel afin d'éviter les chutes.

Depuis 3 ans, la purge des bétons n'est pas réalisée. La raison principale est liée à la pandémie.

Courant 2021 des morceaux de bétons se sont décrochés à trois endroits de la grande halle.

Il est urgent de reprendre les sondages sur ce bâtiment.

4. Dossiers A traiter d'urgence

Dossier non clos

Au cours de l'année 2014, la Communauté Urbaine de Cherbourg a engagé des travaux importants dans la Grande Halle de la Gare Maritime Transatlantique en partenariat avec d'autres financeurs tels que le CPER Région, le CPER Etat, la DRAC, le Conseil Général. La toiture bâche a été remplacée par une toiture en verre. Les travaux ont débuté début juin 2014 et se sont achevés fin septembre 2014. L'inauguration de cette verrière a eu lieu le 15 octobre 2014 en présence des représentants des financeurs et de la presse locale. Des problèmes ont été enregistrés avec l'arrivée des premières pluies en octobre 2014. La verrière mise en place n'est pas étanche et des infiltrations d'eau de pluie sont constatées dans la Grande Halle tout au long de l'hiver 2014-2015.

Ces infiltrations sont toujours présentes fins d'année 2020. Les services techniques de la Communauté Urbaine de Cherbourg ont été saisis de ce dossier. Il est prévu d'inclure ce dossier dans les travaux de rénovation des façades Ouest et Est de la grande halle. Projet prévu pour fin 2018.

La pose de la Porte Hors gabarit : dépose de la porte bâchée, le châssis repris, les portes en trépas ont été posées. Reste à faire les points d'évacuation avant la réception par la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Les infiltrations d'eau dans la zone Nord de la grande halle (Nef d'accueil et le restaurant) sont plus marquées. La toiture et les bétons au-dessus du restaurant ne sont pas étanche et génère des désagréments pour les clients ainsi que la dégradation du parquet et du mobilier. La verrière au-dessus de la nef d'accueil date du début de la Cité de la mer. Les joints des panneaux vitrés n'assurent plus leur fonction et laisse passer l'eau de pluie. L'eau sur le carrelage rend le sol très glissant et générer un désagrément pour les visiteurs

5. Dossiers à traiter à moyen terme

Avec le temps plusieurs dossiers n'ont pas été traités, mais reste néanmoins à réaliser dans les années avenir :

Travaux à prévoir

Redoutable

- Migration détection incendie
- Eclairage parcours de visite+ éclairage sécurité ambiance
- Pompe fond de darse (20 ans de service, toujours fonctionnelles)
- Parois vitrées garde-corps darse
- Remplacement platelage bois parcours visite fond de darse

Pavillon des expositions

- Eclaire scéno pôle bleu et pole rouge (matériel obsolète. Fonctionne mais bricolage)
- Intrusion
- Remplacement des clapets coupe-feu
- Portes sorties secours façade EST + portes poste eau et local a coté
- Chaufferie : 2 chaudières année mise en service 2002 (fonctionnelles)
- Accessibilité mains courantes ensemble du bâtiment
- Portes vitrées structures porteuses
- Toiture étanchéité + remaniement
- Centrales ventilation quarantaines CTA 5/6/7/8/9 (CTA 8 en priorité)
- Remplacement ozoneur local filtration
- Remplacement échangeurs à plaques CD1 CD2 CD3 château eau + couronne QN1
- Remplacement système de filtrations
- Réfection bâches eau de mer CD1, CD2, CD3 et bâche eau de mer meuve
- Étude traitement filtration et traitement des eaux

Étanchéité du B1
Fuite B1 joints étanchéité vitres
Remplacement canalisation pompe dans le sol : retour B12 / B17 vers local filtration
Local filtration : filtre retrait paille de verre et remplacement par sable
Descendre siphon sol local filtration

Gare maritime

Remplacement du groupe de sécurité 110KVA par un groupe plus puissant.
Rappel important Incendie : la reprise des tourelles de désenfumage en cas incendie par le groupe de sécurité de 100KVA n'est pas assez puissance pour assurer l'alimentation du désenfumage sur la perte de secteur (EDF).
Le principe de basculement d'une source à l'autre ne fonction pas. Hormis le fait que le groupe n'est pas en mesure d'assurer le désenfumage, le disjoncteur qui aliment ces tourelles ne procède pas de contact pour faire démarrer le groupe électrogène. Seule la perte de secteur EDF sur l'ensemble du site peu le faire fonctionner.
Sauf erreur, l'installation n'est pas conforme à la réglementation.
SSI GARE MARITIME (Remplacement AD2 plénum plafond salle sous douane)
Migration du SSI
Étanchéité toiture / isolation
Nettoyage des descentes eaux de pluies + remplacements
Lift TITANIC
Ascenseurs terminal croisière
Plénum isolation thermique
Poste HTA départ distribution disjoncteur plus de pièces détachées
Eclairage zénithal éclairage obsolète (lampe plus vendu)

Grande halle

Eclairage ambiance grande halle (plus de lampe de remplacement sur le marché) (Urgent)
Eclairage de sécurité + source centrale à remplacer
Incendie migration
Désenfumage non fonctionnel depuis ouverture (Dommage recours depuis 2002)
Remplacement portes secours de tous les sas
Structure SATCO refonte du déplacement + commande
Portes vitrées structures porteuses+ baies rongées par la rouille
Protection tuyauterie distribution gaz (peinture)
Fuite verrière nef accueil (joints défectueux)
Étanchéité des bétons, humidité sur ensemble bâtiment
Sol cassia (sol enfoncé)
Purge béton intérieur extérieur
Étanchéité du bâtiment traitement béton en toiture
Mise aux normes PMR montage charge
Remplacement système chauffage grande halle
Taux humidité très important depuis mise en place vitrage façade Ouest et claustras

Accessibilité

Ensemble du site dossier de 2011 toujours en attente de réalisation

Extérieur

Eclairage extérieur bâtiment
Revêtement trottoir nombreuses marres d'eau
Remplacement grilles évacuation eau pluies parvis sud grande halle

Etude énergies renouvelables

Pompe à chaleur ou autre
Production électrique

6. Dossier traité

Bureaux Cité de la Mer

En 2019, un projet a été déposé et validé par l'ABF, permettant ainsi la planification des étapes de construction de bureaux prévu dans la Nef d'accueil dès novembre 2020 pour une réception en octobre 2021.

Novembre 2020 l'Agglomération du Cotentin engage la création des bureaux.

Les travaux sont pratiquement terminés fin Novembre 2021.

L'occupation par le personnel Cité de la Mer est prévue pour la mi-janvier 2022.

Toutefois une liste de réserve est en cours de traitement. (Exemple : sas d'entrée non terminée, problème de lumière...)

7. Marketing et Communication

a) Stratégie Marketing et Communication

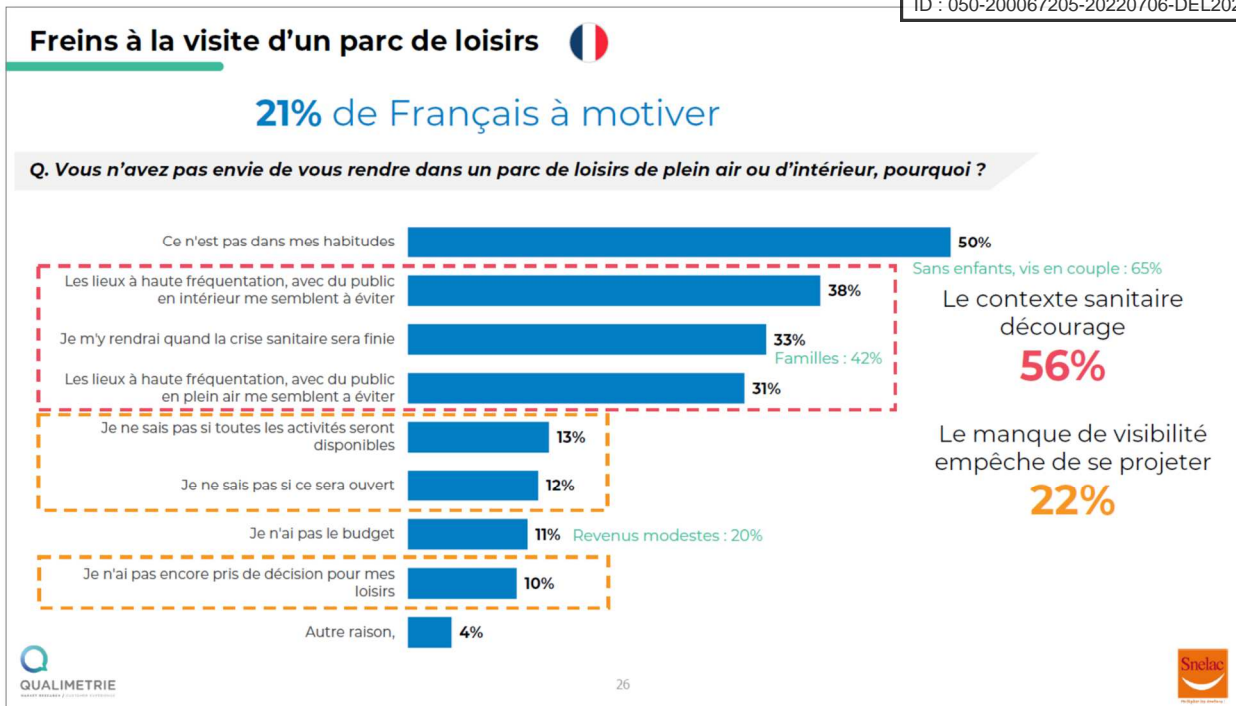
Contrairement à l'expérience de 2020 en termes de publicité, la stratégie d'achat d'espace en amont de la saison 2021 a été très limitée, La Cité de la Mer ne s'étant engagée que sur de l'affichage en été en 2021, à l'ouverture des plannings (septembre 2020).

À l'arrivée d'une nouvelle fermeture à l'automne 2020, bien que les discussions avec l'agence Asgard, en charge de l'achat d'espace, étaient déjà engagées, rien n'était encore acté pour l'année suivante. De même, la création graphique de la documentation publique n'était pas lancée.

Il a donc été possible de s'adapter et, dès que nous avons eu connaissance de la réouverture de notre site pour le 19 mai 2021, de lancer la stratégie publicitaire.

L'étude « Snelac Trends », présentée mi-avril 2021 en partenariat la société Qualimétrie, nous donnait des premières tendances pour la saison à venir pour les parcs de loisirs.

- 21 % des français restaient à motiver, essentiellement à cause du contexte sanitaire.
- Et 23 % des citations des répondants de l'enquête demandaient à *être rassurés sur la gestion des flux et des attroupements*. Les extraits de l'étude sont reportés ci-dessous.



✓ Rassurez-nous sur la gestion des flux et attroupements !! 23% des citations

- « Les files d'attente sont souvent longues et découragent plus d'un, c'est un point à revoir en priorité »
- « Ouverture avec moins de monde pour éviter les files d'attente en période de Covid »
- « Gestion des files d'attente, des attroupements »
- « Je veux qu'on puisse circuler sans bousculade, avec des gestes barrière renforcés et contrôlés ! »
- « Pouvoir réserver des créneaux pour une attente moins longue »

QUALIMETRIE 52

Compte-tenu de ces éléments et de la situation sanitaire au moment de la réouverture, les services marketing et communication avaient pour consigne de ne pas déployer de communication dédiée à l'exposition « Des Objets du Titanic nous racontent... ». En 2015, lors de l'accueil d'une première exposition d'objets du champ de débris, la campagne publicitaire avait donné des résultats concluants. Mais, il était plus prudent en très haute saison de ne pas mettre trop en avant cette exposition compte-tenu de la nature de l'espace de visite où elle est installée,

A peine les vacances d'été commencées, dans une allocution du Président de la République le 12 juillet au soir, est annoncée la mise en place très rapide, le 21 juillet 2021, du passe sanitaire, pour les sites de visite, « pour les plus de 12 ans, dans les lieux de loisirs et de culture ».

Cette annonce nous a poussés par précaution à annuler nos campagnes radio de l'été, et nos campagnes digitales (réseaux sociaux), en ne maintenant que le « retargeting » (encarts publicitaires en ligne qui apparaissent pour les personnes qui sont allées sur notre site web, lorsqu'elles naviguent sur d'autres sites).

Grâce à l'action rapide de notre syndicat professionnel et de ceux de l'hôtellerie de plein air, les décrets qui ont finalement été publiés – contrairement aux annonces publiques – ont limité le pass aux seules personnes majeures. Toutefois, dans l'attente des impacts de ce dispositif sur la fréquentation, nous n'avons pas réactivé les campagnes suspendues, comptant sur notre réseau de prescripteurs, la documentation touristique et l'affichage pour assurer notre flux touristique de haute saison.

Une fois l'été passé, nous avons pu reporter les campagnes suspendues en déployant une communication sur toute la Normandie, mettant en valeur l'exposition « Des Objets du Titanic nous racontent » et nos parcours permanents.

Il n'y a pas eu de création graphique nouvelle, à la fois pour faire des économies budgétaires, mais également parce que nous avons déjà créé les visuels de l'exposition, prévue à l'origine en 2020. Cependant, avec le photographe Vincent Rustuel, nous avons profité d'un lundi de fermeture en décembre pour compléter notre photothèque avec une ligne artistique équivalente à ce qui avait été fait sur l'Océan du Futur en 2019.

Côté salons, nos équipes commerciales se sont rendues au Festival de l'Excellence Normande (FÊNO) à Rouen du 10 au 12 septembre 2021, et au Festival Toute la mer sur un plateau à Granville les 25 et 26 septembre.

Lors de la reprise des croisières, nous avons repris, quand les conditions de l'escale le permettaient, notre présence commerciale au terminal.

b) Stratégie Publicitaire

Voici quelques focus sur nos actions publicitaires, par ordre d'importance budgétaire.

Diffusion touristique :

Cette prestation est assurée par Loisirs Diffusion et par l'équipe commerciale pour les prospectus.

- 220 000 brochures grand public ont été diffusées par Loisirs Diffusion dans 1030 points sur toute la Normandie de mai à décembre 2021.
- 200 000 sets de table alimentaire ont été diffusés dans 120 restaurants du Cotentin et du Bessin par Loisirs Diffusion de juin à août 2021.
- 1375 hôtels et restaurants, 2900 gîtes et chambres d'hôte, ont diffusé notre mini brochure par Loisirs Diffusion de mai à septembre 2021.
- 9000 prospectus avec réduction ont été adressés à 900 gîtes et chambres d'hôte de la Manche dans le cadre de notre partenariat avec Labels Manche, géré par l'équipe commerciale.
- 1200 affiches A3 « Des objets du Titanic » ont été apposées sur les vitrines de commerces du Cotentin, de l'agglomération de Caen la Mer, du Havre Seine métropole et de la métropole de Rouen à partir du 13 septembre 2021.
- 20 185 flyers avec réduction et 25 375 marques pages publicitaires ont été déposés dans 400 points sur la Manche et le Calvados (lieux d'hébergements touristiques non revendeurs de billetterie, commerces, et lieux de culture essentiellement) par l'équipe commerciale en été et en arrière-saison.

Affichage :

LA CITÉ DE LA MER - Plan Marketing 2021 (achat d'espace)	juil-21																												août 2021													
	SEM 27							SEM 28							SEM 29							SEM 30							SEM 31							SEM 32						
	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
FERIES & PONTS																																										
VACANCES ZONE A (Autres)	jours d'été																																									
VACANCES ZONE B (Cible Nord Ouest)	jours d'été																																									
VACANCES ZONE C (Cible Paris)	jours d'été																																									
AFFICHAGE	19 848,56 €																																									
CALVADOS - Méditerranée/Mobilisneat 1 (20 faces - 1m ²) - départ 7 et 14 juillet 4 et 11 août	3 015,00 €																																									
MANCHE - Méditerranée/Mobilisneat 1 (11 faces - 1 m ²) - départ 7 et 14 juillet 4 et 11 août	1 665,00 €																																									
CAEN LA MER - Exterion/Impact 2 (105 faces - 2m ²) - départ 12, 19, 26 juillet	7 727,40 €																																									
BAYEUX - JC Deaux/Privilege 2 (18 faces - 2m ²) - départ 14 et 28 juillet, 11 août	3 612,60 €																																									
CAEN - JC Deaux/Major 8 Privilege (24 faces - 8m ²) - départ 28 juillet	1 185,12 €																																									
CHERBOURG - Clear Channel/Éducation 8 (20 faces - 8 m ²) - départ 28 juillet 4 et 11 août	5 466,30 €																																									
CHERBOURG - Clear Channel/Éducation 2 (49 faces - 2m ²) - départ 21 juillet 4 et 11 août	8 784,33 €																																									
CAEN - JC Deaux/Major 8 Privilege (42 faces - 8 m ²) - départ 4 & 11 août	4 258,93 €																																									

Radio :

LA CITÉ DE LA MER - Plan Marketing 2021 (achat d'espace)	juil-21														sept-21														oct-21																																												
	SEM 27				SEM 28				SEM 29				SEM 30				SEM 31				SEM 32				SEM 33				SEM 34				SEM 35				SEM 36																																				
	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8										
J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
ACHAT ESPACE RADIO 2021	24 869,20 €																																																																								
TENDANCE OUEST - Bayeux, Caen, Cherbourg, Saint-Lô - du 9 au 19 Juillet - 48 spots de 30"	1 029,24 €																																																																								
NOSTALGIE CAEN - du 9 au 19 Juillet - 64 spots de 30"	1 792,80 €																																																																								
FRANCE BLEU COTENTIN & NORMANDIE - du 9 au 19 Juillet - 33 spots de 30" et 27 spots de 30"	2 684,50 €																																																																								
FRANCE INTER & FRANCE CULTURE - Podcast - du 9 au 19 Juillet	606,00 €																																																																								
VFM BAYEUX - Campagne estivale - du 9 au 18 Juillet - 42 spots de 30"	496,50 €																																																																								
RFM CAEN - Campagne estivale - du 16 au 18 Juillet - 18 spots de 30"																																																																									
TENDANCE OUEST - Bayeux, Dieppe, Fécamp, Le Havre, Rouen - du 13 au 25 Septembre - 66 spots de 30"	2 447,34 €																																																																								
TENDANCE OUEST - Caen - du 13 au 25 Septembre - 43 spots de 30"	477,86 €																																																																								
FRANCE BLEU NORMANDIE (haute et basse) - du 13 au 26 Septembre - 42 spots de 30"	5 281,92 €																																																																								
VIRGIN RADIO/RFM/CRISTAL CAEN - du 15 au 30 Septembre - 385 spots de 30"	2 961,30 €																																																																								
TENDANCE OUEST - Cherbourg & Saint-Lô - du 23 Octobre au 6 novembre - 190 spots de 30"	3 035,25 €																																																																								
VIRGIN RADIO/SEA FM/RFM/CRISTAL CAEN - Octobre & novembre du 23/10 au 04/11 - 66 spots de 30"	2 997,28 €																																																																								
FRANCE BLEU COTENTIN - du 23 Octobre au 4 novembre- 39 spots de 30"	1 146,21 €																																																																								

Presse :

LA CITÉ DE LA MER - Plan Marketing 2021 (achat d'espace)	juil-21																												août 2021							sept-21							oct-21																																													
	SEM 26							SEM 27							SEM 28							SEM 29							SEM 30							SEM 31																																																				
	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																									
M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
PRELÈVE MENSUELLE D'INFO	15 172,04 €																																																																																							
TENDANCE OUEST MANCHE - Guide 2021 - Juillet - 1/1 page	500,00 €																																																																																							
LA MANCHE LIBRE - Guide 2021 - Juillet & août - insertion pleine page	3 701,80 €																																																																																							
QUEST FRANCE - Guide 2021 - Manche - Plume page 50 - Été, Juillet et Août	2 900,00 €																																																																																							
QUEST FRANCE - Guide 2021 - Calvados - 1/2 page 50/14 - Été, Juillet et Août	1 800,00 €																																																																																							
QUEST FRANCE - Guide 2021 - Orne - 1/2 page 50/14 - Été, Juillet et Août	800,00 €																																																																																							
LA PRESSE DE LA MANCHE - Journal des vacances - 06/07/21 - insertion 1 page 180x100	2 300,00 €																																																																																							
LA PRESSE DE LA MANCHE - Jeu d'été - Juillet & août du 17/07 au 15/08 - insertion 1/30	1 400,00 €																																																																																							
QUEST FRANCE - 1450 Top Car CFM du 27/07 - insertion	1 418,00 €																																																																																							
DOF NORMANDIE - Cartier 400 anniversaire page du 21/10 - insertion	968,70 €																																																																																							
LA PRESSE DE LA MANCHE - 17, 18, 20, 21 & 23 décembre 2021 - insertion jeu & Place Capotille	Plume/air																																																																																							

Digital :

LA CITÉ DE LA MER - Plan Marketing 2021 (achat d'espace)	juil-21														août 2021														sept-21														oct-21																																													
	SEM 26				SEM 27				SEM 28				SEM 29				SEM 30				SEM 31				SEM 32				SEM 33				SEM 34				SEM 35				SEM 36																																															
	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																									
M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
FERIES & PONTS																																																																																								
VACANCES ZONE A (Autres)	jours d'été																																																																																							
VACANCES ZONE B (Cible Nord Ouest)	jours d'été																																																																																							
VACANCES ZONE C (Cible Paris)	jours d'été																																																																																							
CAMPAGNES WEB / DIGITAL	1 120,40 €																																																																																							
QUEST FRANCE - Parc Nature Coast Digital Guides 08/07 - 14	871,00 €																																																																																							
CAMPAGNE DIGITALE Display retargeting (matrimon)	3 000,00 €																																																																																							
CAMPAGNE DIGITALE Facebook, Instagram - Juillet 2021 (excepté le 20/07)	1 747,40 €																																																																																							
CAMPAGNE DIGITALE Youtube, Reddit, linkedin, Badoo, Marketing) - Visibilité de la Tourelle	3 501,40 €																																																																																							

Partenariats et réductions :

La Cité de la Mer a reconduit ses partenariats et une partie de ses opérations avec réduction. Pour le moment, nous ne nous sommes pas autorisés à mettre en place une mécanique de réduction valable sur l'achat en ligne sur la durée. De même, nous ne commercialisons pas en ligne les tarifs spéciaux (PMR, étudiants), compte-tenu de notre organisation RH. Pour soutenir la vente en ligne, qui évolue mais reste en-dessous de ce que nous annoncent nos confrères du Snelac ou de Normandie, il faudra probablement mettre en place un groupe de travail dédié en interne.

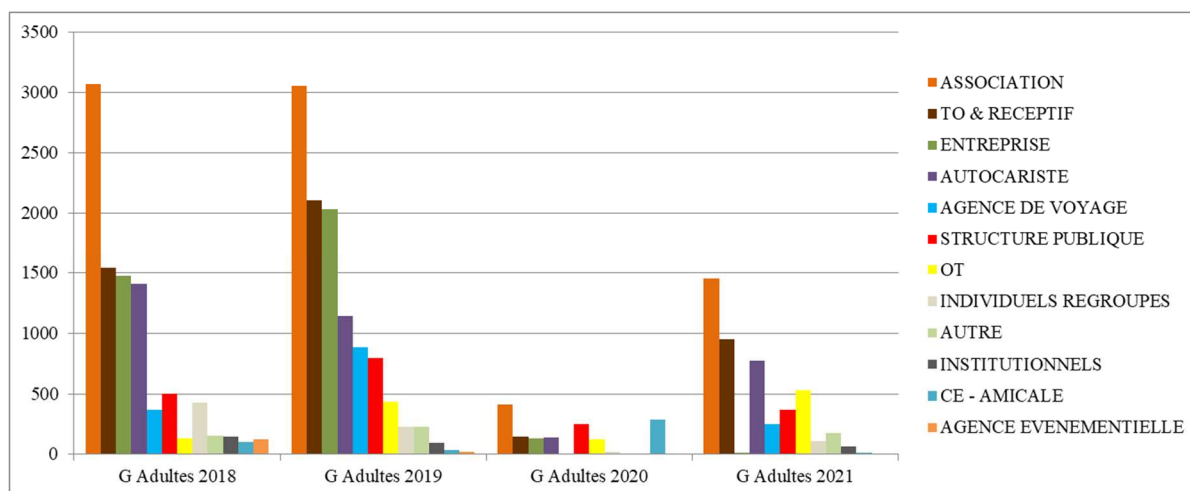
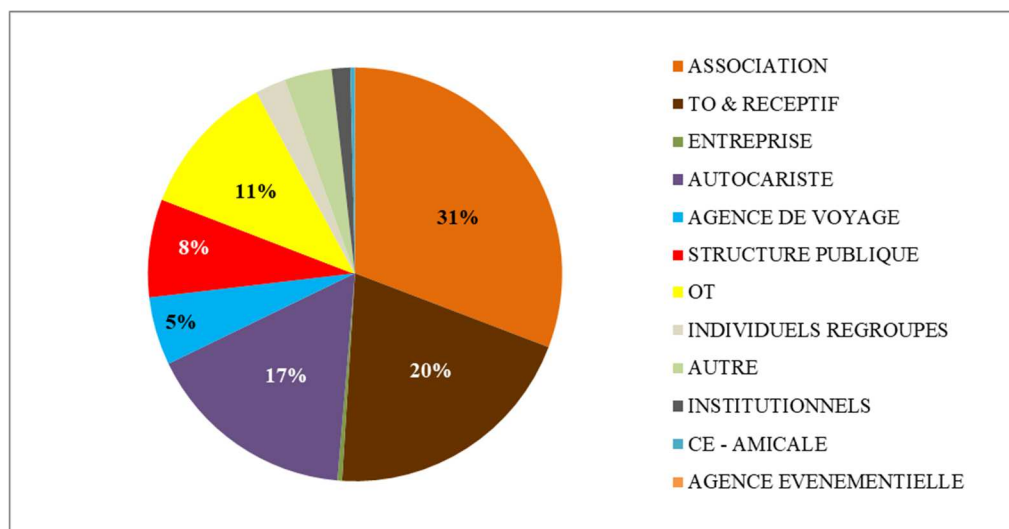
Voici quelques résultats majeurs et mesurables :

	2021	2020	2019	2018	
Total Ventes en ligne	27210	17 367	14 509	7 560	56,68%
Promo CDM Adulte	1826			3722	
Promo CDM Enfant	627			1749	
Total Prospectus CDM	2 453			5 471	-55,16% vs 2018
Mémorial Adulte	197	133	154	222	
Mémorial Enfant	51	73	64	63	
CDM Offre Trio Adulte	896	562	880	657	
Accès jour Offre Trio	636	699	1 212	1176	
Total Partenariat Mémorial	1 780	1 467	2 310	2 118	21,34%
Promo Set de table Adulte	858			1057	
Promo Set de table Enfant	232			366	
Total Prospectus CDM	1 090			1 423	-23,40% vs 2018
Airborne Adulte	809	851	859	758	
Airborne Enfant	235	284	202	251	
Total Bill. Croisée Airborne	1 044	1 135	1 061	1 009	-8,02%
Tatihou Adulte	533	420	785	767	
Tatihou Enfant	104	111	228	216	
Total Bill. Croisée Tatihou	637	531	1 013	983	19,96%
Arromanches 360 Adulte	436	251	215	145	
Arromanches 360 Enfant	159	118	64	45	
Total Bill. Croisée Arrom. 360	595	369	279	190	61,25%
Overlord Adulte	286	427	313	302	
Overlord Enfant	156	178	156	138	
Total Bill. Croisée Overlord	442	605	469	440	-26,94%
Utah Adulte	285	156	130	133	
Utah Enfant	130	68	70	74	
Total Bill. Croisée Utah	415	224	200	207	85,27%
Cruise Adulte	232	2	1 697	1587	
Cruise Enfant	23	0	282	312	
Total Action Croisiéristes	255	2	1 979	1 899	<i>Non</i>
CEZAM Adulte	155	187	278	268	
CEZAM Enfant	61	68	44	89	
Total Partenariat Carte CEZAM	216	255	322	357	-15,29%
Pack CE Adulte	78	106	304	276	
Pack CE Enfant	49	59	152	133	
Total Pack CE	127	165	456	409	-23,03%
Total Pass Culture (18 ans)	197				
Abb Mt St Michel Adulte	75	210	911	885	
Abb Mt St Michel Enfant	17	107	378	399	
Total Bill. Croisée Abb Mt St M	92	317	1 289	1 284	-70,98%

c) Commercialisation groupes

Groupes adultes

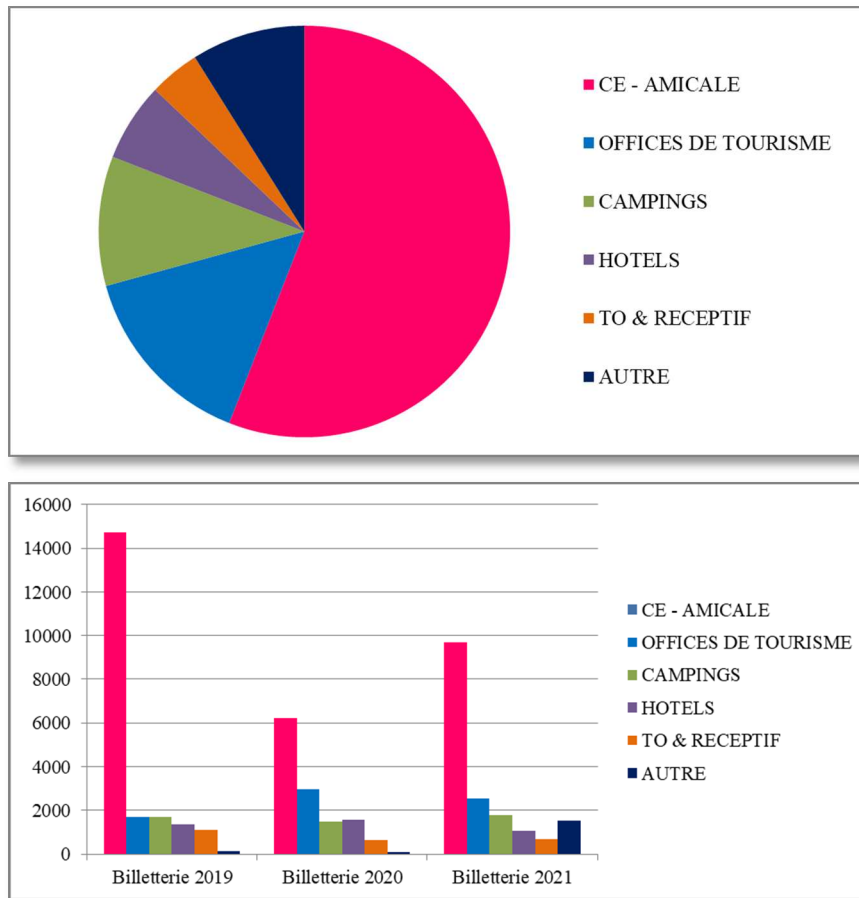
Ci-dessous la répartition par type d'organisme client des groupes adultes de l'année 2021. Notons que si les chiffres ne sont pas aussi catastrophiques qu'en 2020, leur niveau reste assez faible comparé aux années antérieures. Ce segment de public qui diminue depuis des années, a été fortement ébranlé par la crise sanitaire compte-tenu des risques majeurs de la pandémie pour les personnes à la retraite, qui constituent la plus grande partie des visiteurs en groupe.



Il conviendra de tirer un bilan des résultats de 2022 en particulier du Workshop « RDV en Cotentin » qui a été reporté au printemps 2022, pour reconquérir ce marché collectivement, autour de l'Office de Tourisme du Cotentin.

Billetterie

Ci-dessous la répartition par type d'organisme, des revendeurs de billetterie en 2021, ainsi que l'évolution depuis 2019. Le segment « autres » a augmenté du fait de la mise en place par l'équipe commerciale d'une collaboration avec l'agence de voyage « TIQETS » basée aux Pays-Bas, qui enregistre à elle seule sur 2021 1520 billets vendus.



d) Stratégie Média : Relations presse et partenariats

Ci-dessous, la liste des actions marquantes de relations presse arrêtées au 31/12/2021, par ordre chronologique. Nous poursuivons notre collaboration avec une chargée de relations presse externe, en support au service : Laure-Anne Demarthe.

Janvier :

- ➔ Préparation des éléments de com 2021, à savoir :
 - Mise à jour des dossiers de presse existants : générique, L'Océan du futur, Redoutable, Gare Maritime... et création d'un dossier de presse dédié à l'exposition des objets du Titanic: rédaction, vérification des contenus, des visuels et mise en ligne sur l'espace presse du site citedelamer.com
- ➔ Campagne « vœux » : diffusion régionale et nationale (855 destinataires / 22% d'ouverture puis relance à 667 destinataires 7% d'ouverture)

Février :

- ➔ Rédaction d'un communiqué sur la programmation 2021 (imaginée avant une nouvelle fermeture liée au Covid) : programmation Génération Océan (invités : Laurent Marie, René Heuzé et Michel L'Hour) et diffusion via une campagne d'emailing

- ➔ Accueil d'un tournage d'une équipe de France 2 à l'occasion de l'arrivée et de l'installation des objets au cœur du parcours Titanic (Sujet intégré au magazine du JT du samedi soir présenté par Laurent Delahousse)

Mars/avril :

Avril & mai : aucune communication médias si ce n'est répondre aux sollicitations pour reporter les demandes de reportages

Mai :

- ➔ Rédaction et diffusion d'un communiqué sur la réouverture de La Cité de la Mer / campagne locale

Juin :

- ➔ Rédaction et diffusion d'un communiqué sur l'exposition de Michel Larivière à La Cité de la Mer / campagne locale
- ➔ Emailing estival : cible nationale (576 destinataires / 18% d'ouverture puis relance à 478 destinataires 9% d'ouverture)

Juillet :

- ➔ Emailing estival : cible nationale (452 destinataires 17% d'ouverture)

Septembre :

- ➔ Rédaction d'un communiqué sur le bilan estival / campagne locale
- ➔ Rédaction et diffusion d'un communiqué sur la soirée Laurent Marie et le lancement régional de la Fête de la Science depuis La Cité de la Mer / campagne régionale

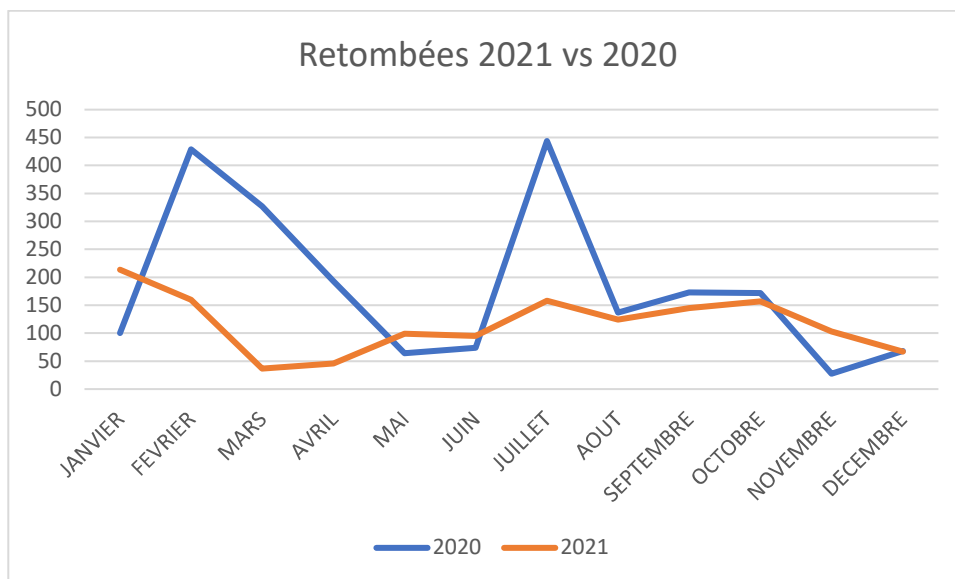
Novembre :

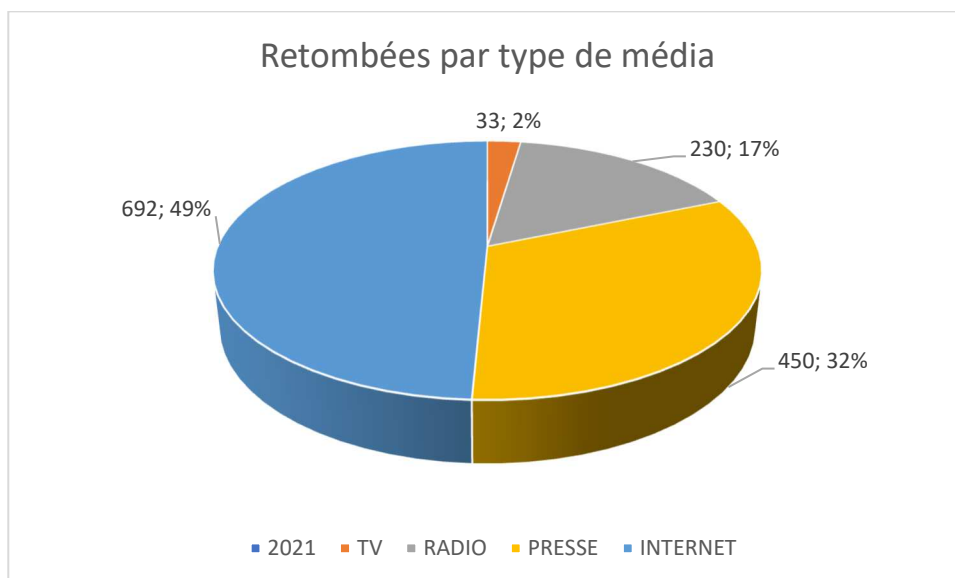
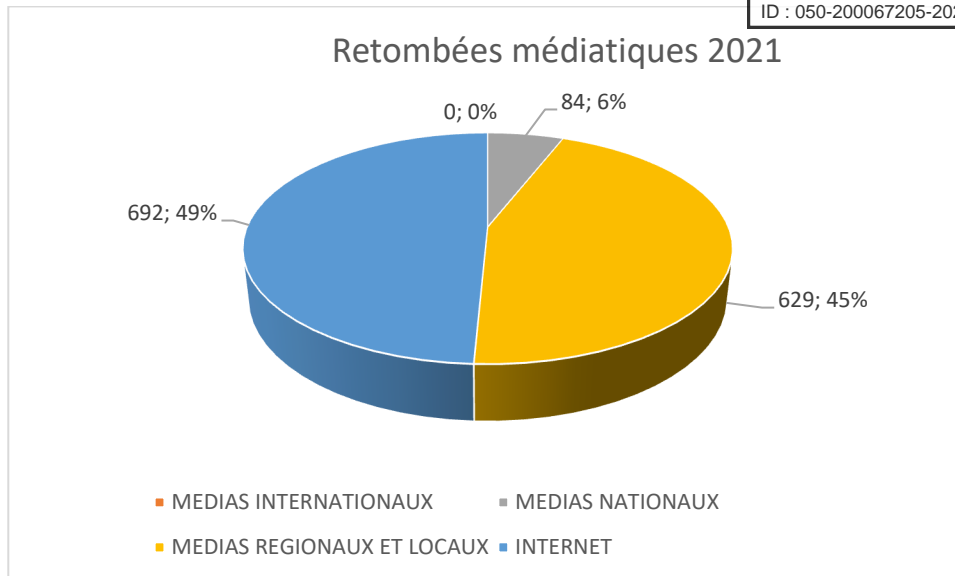
- ➔ Rédaction d'un communiqué sur la soirée Pierre Frolla & Greg Lecoeur
- ➔ Rédaction et diffusion d'un communiqué sur l'expo « Océans, face à face » l'exposition photo de Pierre Frolla & Greg Lecoeur

Décembre :

- ➔ Rédaction et diffusion d'un communiqué sur la programmation 2022 (1015 destinataires 26% d'ouverture puis relance à 729 destinataires 9% d'ouverture)

Nous comptabilisons au 31/12/2021 1405 retombées médiatiques (tous médias confondus (2209 en 2019)).





- Les partenariats médias

Le plan de partenariat médias a été complètement bouleversé par le contexte sanitaire ne nous permettant pas d’anticiper les actions.

Des opérations jeux ont tout de même pu être organisées au mois de juin sur France Bleu Cotentin, Tendance Ouest et Hag’FM ainsi que sur le réseau de VFM (Cristal Caen/Falaise), Virgin, RFM Caen, RCF, Publi hebdos (journaux situés dans l’Orne & le Calvados).

En octobre, des opérations ont été mises en place avec France Bleu Cotentin, Tendance Ouest et Hag’FM ainsi que Ouest-France (Manche & Calvados). Enfin à l’occasion des vacances de décembre : France Bleu Cotentin, Tendance Ouest et Hag’FM ainsi que sur VFM (Cristal Caen/Falaise), Virgin, RFM Caen, RCF.

- Les événements de La Cité de la Mer

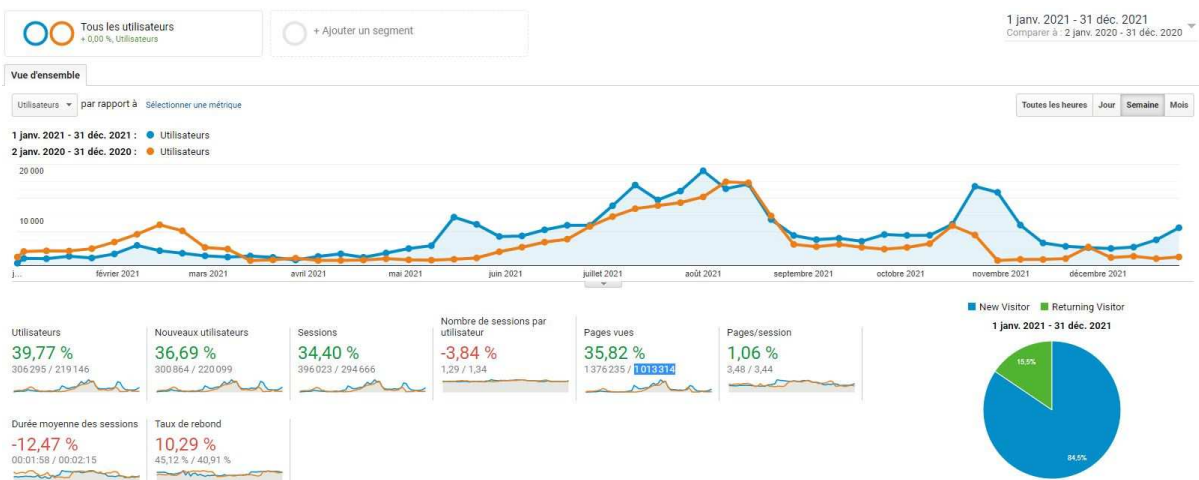
Outre son travail dédié aux relations presse, le service communication prend une part de plus en plus importante dans l’organisation des événements de La Cité de la Mer : soirées grand public, inauguration d’exposition...

Pour les soirées grand public, le service muséographique se charge avec les intervenants de la construction du contenu. Reste au service communication l'organisation de la promotion de ces soirées : conception graphique des cartons d'invitation, coordination des moyens de communication comme prévoir les emailings aux invités (en appui avec le service marketing qui réalise les bases de données et se charge de l'envoi et le suivi des emailings), coordination de l'organisation avec le service événementiel, promotion RP classique, mise en ligne des informations sur le site web et réseaux sociaux, suivi en live des soirées : prise de photos, posts sur les réseaux sociaux et réponse aux commentaires.

e) Stratégie digitale

- ✓ Audience www.citedelamer.com

Quelques chiffres clés sur la fréquentation annuelle 2021 du site : 300 864 visiteurs unique (vs 219 146 en 2020), 1 376 235 pages vues (1 013 314 en 2020), durée moyenne de fréquentation du site 1 minutes 58 (vs 2'15)



- ✓ Réseaux Sociaux

Dans le contexte sanitaire connu, l'équipe communication de La Cité de la Mer a maintenu le même rythme de publication, malgré la fermeture du site. Il a fallu réinventer des contenus, pour communiquer autrement sur notre site, en axant par exemple d'avantage sur l'histoire de la Gare Maritime, ou encore en valorisant les ressources pédagogiques. Depuis le 1er janvier collabore avec l'agence « We Like Travel ». François Thélahire est chargée d'animer les réseaux sociaux (facebook & instagram), se charge de la production de contenu et la modération, supervisée par Lucie Le Chapelain qui se charge de la partie stratégique.

Voici les principaux objectifs de la mission de WeLikeTravel :

- Mettre en place un plan d'actions pour mieux utiliser ces réseaux et communiquer intelligemment auprès des communautés existantes
- Accompagner le service communication sous forme de coaching sur la production et l'alimentation de contenus : les bonnes méthodes, ce qu'il faut faire et ne pas faire

Quelle évolution :

Notre rythme de publication est stable, basé sur 3 posts par semaine, plus les stories. Nous avons publié 141 posts au total, chacun étant unique.

Sur Facebook : au 31 décembre 2021, s'élève à environ 30 124 fans. L'ensemble de nos posts a été vu plus de 3 600 000 fois, nous avons recueilli plus de 34 000 réactions à nos publications (j'aime, partages, commentaires...)

Sur Instagram : notre communauté s'agrandit, atteignant 6085 abonnés (+ 1300 en un an).. Nos contenus, 140 posts & 376 écrans de stories, ont été vus 1 045 085 fois atteignant près de 789 000 personnes.

Le service communication réalise ses contenus éditoriaux de manière autonome. Côté photos et vidéos, c'est avec l'aide d'influenceurs, rémunérés ou non, que nous nous enrichissons. Les influenceurs, à un rythme moindre, sont conviés comme les journalistes à découvrir les nouveautés de La Cité de la Mer.

Outre le travail sur Facebook et Instagram, le service communication n'oublie pas d'alimenter sa chaîne Youtube ainsi que son compte Twitter. La chaîne Youtube sert de diffuseur et permet de poster les vidéos sur le site portail. Cette chaîne héberge l'ensemble de nos vidéos (une cinquantaine), comptabilisant plus de 56 000 vues pour l'année 2021

En 2021, La Cité de la Mer a produit 2 nouvelles vidéos : une sur La Cité de la Mer en générale « à hauteur d'enfant », et une dédiée à l'apnéiste Laurent Marie. L'ensemble des vidéos postées sur cette chaîne (29) cumulent près de 1 million de vues (certaines bénéficient de campagnes marketing).

✓ « Carnet de bord »

La newsletter initiée en 2017 par La Cité de la Mer poursuit son chemin. Elle permet d'informer les fidèles & les partenaires de tout type, de l'actualité de La Cité de la Mer. Elle est adressée au plus grand nombre puisque celle-ci compte plus de 25 000 destinataires. En 2021 : une édition a été réalisée.

L'objectif de cette newsletter est d'offrir un regard nouveau sur La Cité de la Mer mais aussi de partager la vie de La Cité de la Mer à travers ses coulisses, à travers des portraits d'hommes et de femmes qui y travaillent ou qui y contribuent. Le tout complété d'éléments photographiques ou de vidéos dans la mesure du possible.

8. Ressources Humaines

a) Evolution de l'effectif en 2021

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de l'effectif entre le 1/01/2021 et le 31/12/2021.

	Au 01/01/2021	Entrées au cours de 2021	Sorties au cours de 2021	Au 31/12/2021
EFFECTIFS	45			41
Hommes	14	1	3	12
Femmes	31	26	28	29
CDI	39	1	3	37
CDD	6	26	28	4
Contrat Pro	0			0
Temps partiels	8			5
	44.63			41.57

Comparaison de l'effectif moyen en équivalent temps plein entre 2020 et 2021.

	2020	2021	Variation N/N-1
Effectif moyen ETP	44.63	41.57	-3.06

Cette diminution d'effectif s'explique principalement par l'arrêt de l'activité avec la fermeture administrative subit par la Cité de la Mer. De plus sur la période estivale, de gros efforts de reclassement des personnels administratifs ont été menés afin de maîtriser les effectifs, et par conséquent moins de saisonniers ont été recrutés.

Statut du personnel en regard de la convention collective

11 cadres (En italique dans le tableau de répartition par service ci-joint)
 30 employés

b) Répartition du personnel par service

	EQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR POSTE	NOMBRE DE PERSONNE	NOMBRE ETP PAR SERVICE
DIRECTION			
DIRECTRICE D'EXPLOITATION	1	1	1.5
Assistante Direction	0.5	0.5	
MARKETING/COMMERCIAL/PEDAGO			
REONSABLE MARKETING	1	1	5.25
CHARGEE MARKETING	0.75	3	
ATTACHEE COMMERCIALE	2	2	
ASSITANTE MARKETING	0.5	0.5	
ANIMATRICE PEDAGOGIQUE	1	1	
EVENEMENTIEL			
RESPONSABLE COMMERCIALISATION	1	1	2
RESPONSABLE LOGISTIQUE	1	1	
COMMUNICATION			
RESPONSABLE COMMUNICATION	1	1	2.09
ASSISTANT COMMUNICATION	1.09	2	
MUSEO			
RESPONSABLE MUSEO	1	1	2
ADJOINT MUSEO	1	1	
BIOLOGIE			
RESPONSABLE BIOLOGIE	1	1	5.65
RESPONSABLE OPERATIONNEL AQUARIUM	1	1	
CONSEIL OPERATIONNEL AQUARIUM	0.42	1	
TECHNICIEN ANIMALIER	3.23	5	
COMPTABILITE FINANCE/RH			
RESPONSABLE COMPTABILITE ET FINANCIERE	1	1	3.77
COMPTABLE	1	1	
ADJOINTE RH	0.8	1	
ASSISTANTE DE GESTION	0.97	1	
MULTIMEDIA			
RESPONSABLE MULTIMEDIA	1	1	2
TECHNICIEN MULTIMEDIA	1	1	
MEDIATHEQUE			
RESPONSABLE MEDIATHEQUE	1	1	2
ADJOINTE	1	1	
TECHNIQUE			
RESPONSABLE MAINTENANCE	1	1	5
TECHNICIEN MAINTENANCE	4	4	
ACCUEIL DU PUBLIC/RESERVATION			
RESPONSABLE ACCUEIL/RESA	0.9	1	7.02
AGENT DE RESERVATION	0.9	1	
AGENT D'ACCUEIL	2.36	19	
SUPERVISEUR	2	2	
AGENT POLYVALENT ACCUEIL/RESA	0.86	1	
BOUTIQUE			
RESPONSABLE BOUTIQUE	1	1	3.3
AGENTS BOUTIQUE	2.3	4	
TOTAL	41.58	66	41.58

c) Vie Sociale

Représentation du personnel

La Cité de la Mer adhère à la Convention collective « Espaces culturels, d'attraction et de loisirs ». Un Accord d'intéressement a été reconduit en 2021 pour une durée de 3 ans prochaine signature en juin 2024.

L'accord de participation a été renouvelé en décembre 2021 pour une durée de 3 ans prochaine signature en Juin 2024.

Election Comité économique et social : le 19 décembre 2018

Candidats élus	CADRE	Frédéric DEGASNE
	EMPLOYE	Damien BRIEN Gabrielle GRENIER Laetitia LOUCHARD Pascale CHAPRON (suppléante)

Formations

113 heures de formations pour 17 personnes

d) Masse salariale

	SALAIRES BRUTS	% DE LA MASSE SALARIALE	ETP ANNUEL	SALAIRE MOYEN PAR SERVICE	% DE LA MASSE SALARIALE PAR RAPPORT AU CA
DIRECTION	77 172.32	6.30%	1.5	51 448.21	2.39%
MARKETING	61 725.23	5.04%	1.45	42 569.12	1.91%
COMMERCIAL	69 193.21	5.65%	2.8	24 711.86	2.15%
PEDAGOGIE	24 699.33	2.02%	1	24 699.33	0.77%
EVENEMENTIEL	61 126.87	4.99%	2	30 563.44	1.90%
COMMUNICATION	57 435.89	4.69%	2.09	27 481.29	1.78%
MUSEO	68 632.87	5.61%	2	34 316.44	2.13%
BIOLOGIE	152 048.04	12.42%	5.65	26 911.16	4.72%
COMPTA + RH	94 507.26	7.72%	3.77	25 068.24	2.93%
MULTIMEDIA	69 772.25	5.70%	2	34 886.13	2.16%
MEDIATHEQUE	47 155.32	3.85%	2	23 577.66	1.46%
TECHNIQUE	163 857.70	13.38%	5	32 771.54	5.08%
ACCUEIL	120 999.26	9.88%	5.22	23 179.93	3.75%
RESA	52 306.05	4.27%	1.8	29 058.92	1.62%
BOUTIQUE	103 608.15	8.46%	3.3	31 396.41	3.21%
GLOBAL ANNUEL	1 224 239.74	100.00%	41.58	29 443.00	37.97%

CHIFFRE D'AFFAIRES 2021

3 224 230.00

e) Organisation interne générale

Le schéma organisationnel de La Cité de La Mer repose notamment sur un Comité de Direction réunissant, en principe tous les lundis, le Président Directeur Général, la Directrice d'Exploitation et la Responsable Marketing et Commercial.

Ce Comité de Direction assure au plus près la gestion générale de l'entreprise.

La Direction organise l'entreprise sur deux axes.

- 1- L'exploitation : Une direction opérationnelle sur l'ensemble des services (sous la direction de S Poret)
- 2- La Recherche et Développement de projet : une direction de gestion de projet sur l'ensemble des services (sous la direction de Bernard Cauvin)

Un conseil d'orientation, piloté par le PDG, associe au comité de direction développé ci-dessus, et au minimum 2 à 3 fois par an, Virginie Brenot-Beaufrière (muséographie), Pierre-Yves Bouis (aquariologie) dans une réflexion soutenue et constante sur les grands axes de développement de La Cité de la Mer, qu'il s'agisse des contenus des expositions permanentes sur le court et moyen terme, ou qu'il s'agisse des expositions temporaires.

De même, une à deux fois par an, l'ensemble du personnel est réuni sous l'autorité du PDG en assemblée générale, pour rendre compte de l'activité de l'entreprise et mobiliser l'ensemble des salariés sur les principaux objectifs d'action retenus.

Le président Directeur Général réunit l'ensemble des cadres et assimilés tous les deux mois afin de les informer sur les avancées d'exposition, sur les programmations à venir et sur les grandes orientations de la Cité de la Mer.

Des réunions mensuelles à destination des cadres et personnels assimilés sont organisées par la Directrice d'Exploitation sur l'avancée des actions, les problèmes éventuellement rencontrés dans la gestion quotidienne de la société. Ces réunions sont également un lieu d'échange.

Enfin, des réunions mensuelles des représentations légales (le CSE) sont organisées. La Directrice d'Exploitation représente l'entreprise lors de ces réunions.

IV. COMPTE RENDU FINANCIER

1. Faits Majeurs de l'exercice

Evènement COVID 19

En raison de la continuité de la pandémie de coronavirus et des mesures de restrictions décidées par le gouvernement, la société s'est trouvée impactée de la manière suivante :

- La fermeture administrative imposée à La Cité de la Mer par les autorités administratives à compter du 30/10/2020, s'est poursuivie jusqu'au 19/05/2021.
- A cela s'est ajouté l'obligation pour La Cité de la Mer de contrôler les pass sanitaires de la clientèle à compter du 21/07/2021.

Ces fermetures ont occasionné :

- Une diminution du chiffre d'affaires ;
- Des coûts de protection et sécurisation sanitaires

Dans ce contexte, la société a mis en œuvre les mesures de soutien sur le plan réglementaire et financier suivantes :

- Mise en place de l'activité partielle pour ses salariés : du 01/01/2021 au 30/06/2021. Le montant des indemnités employeurs reçues au titre de l'activité partielle s'élève à 142 355 Euros
- Sollicitation & obtention de subventions :
 - Fonds de solidarité pour les périodes de Janvier à Juin 2021 pour un montant de 341 417 Euros
- Aides en matière de charges sociales :
 - Exonération des charges patronales URSSAF pour les périodes d'emploi de Janvier à Avril 2021 pour 52 077 Euros
 - Aides aux paiements des cotisations sociales pour les périodes d'emploi de Janvier à Juillet 2021 pour 81 162 Euros

La Cité de la Mer enregistre le deuxième plus faible niveau de fréquentation depuis l'ouverture avec 168 325 visiteurs

Depuis 2012, la Cité de la Mer a stabilisé sa fréquentation entre 200 000 et 223 000 visiteurs au cours des années 2013 à 2017.

En 2019, avec la refonte complète du pavillon des expositions permanentes, la Cité de la Mer a marqué une nouvelle année de fréquentation très importante, avec 237 844 visiteurs accueillis.

Tout comme en 2020, la fréquentation 2021 a fortement été impactée par la fermeture administrative touchant deux périodes de vacances scolaires.

Cependant, lors des périodes d'ouverture notamment la période estivale, la fréquentation est encourageante puisque les mois de juillet et août enregistrent 89 377 visiteurs.

Événementiel

L'ouverture du Centre de Congrès en 2008 a permis à La Cité de la Mer de disposer d'un outil complet adapté aux nombreux besoins des entreprises et institutionnels régionaux en matière de congrès, colloques et séminaires.

Le bilan de l'année 2021 se situe à un niveau très bas depuis l'ouverture du Centre de Congrès, toutefois supérieur à celui de 2020 :

- Le chiffre d'affaires dégagé de cette activité est en forte diminution dû à la fermeture administrative, ainsi qu'aux restrictions sur le mois de décembre concernant les rassemblements conviviaux notamment dans la sphère professionnelle.
- Les résultats 2021 pour l'activité événementielle sont largement inférieurs aux années précédentes avec une marge brute de 160 K€.

Contributions financières de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

A compter du 1^{er} Juillet 2018, une nouvelle convention de délégation de service public a été signée avec la ville de Cherbourg en Cotentin, portant le montant de la compensation financière à 890 000 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, la convention a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Un avenant a été signé portant le montant de la contribution financière à 916 949 €.

Renonciation intéressement de la part de l'autorité délégante

Dans le cadre de la convention de DSP qui lie la Cité de la Mer à la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, l'article 25.2 prévoit un intéressement aux bénéficiaires, pour l'exercice 2020 ce reversement s'élevait à 112 667€. Dans un courrier, le président de la Communauté d'Agglomération, nous informe qu'au vu du contexte exceptionnel de la réalisation des bénéficiaires 2020, l'autorité délégante renonce à l'application de l'article 25.2, en contrepartie de la réfection de la peinture du Redoutable.

L'intéressement provisionné en 2020 a été repris en produit exceptionnel sur l'exercice 2021.

Une provision pour gros entretien d'un montant de 118 410€ a été enregistrée sur l'exercice pour la signature du marché de réhabilitation de la peinture du sous-marin « Le Redoutable ».

Renouvellement de l'accord d'intéressement.

L'accord d'intéressement a été renouvelé en date du 01 juillet 2021 pour une période de 3 ans sur les mêmes bases que celles des précédents accords.

Au titre de l'exercice 202, le montant de l'intéressement s'élève à 115 K € selon la formule de calcul contractuelle.

Renouvellement de l'accord de participation

L'accord de participation a été renouvelé en date du 17 Décembre 2021 pour une période de 3 ans sur les mêmes bases que celles des précédents accords.

La formule de calcul ne permet pas de dégager une participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour l'exercice 2021.

2. Immobilisations

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Ci-dessous se trouve le tableau de variation des immobilisations, la liste des biens entrés et sortis sur l'exercice 2021 se trouve en annexe 3 et 4.

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à La clôture de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	72 559			72 559
Autres immobilisations incorporelles	434 041	93 754	39 033	488 762
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	506 600	93 754	39 033	561 321
Installations techniques et outillages	1 539 720	21 861	0	1 561 581
Installations Générales	898 980	51 914	8 033	942 861
Matériel de bureau et informatique, mobilier	857 472	73 861	8 078	923 255
Immoobilisations corporelles en cours	1 249	27 743	833	28 159
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 297 421	175 379	16 944	3 455 856
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 953	104	0	6 057
TOTAL GENERAL	3 809 974	269 237	55 977	4 023 234

3. Informations concernant le bilan

a) Stocks

Les stocks, d'une valeur brute de 96 544 €, sont composés, d'une part de stocks de marchandises de la Boutique (90 %) et de stocks de fournitures publicitaires et pédagogiques.

Les stocks sont valorisés au dernier prix d'achat pour le stock des fournitures et au PMP pour le stock de marchandise boutique.

b) Dépréciation

La dépréciation pour les stocks de marchandises est établie selon la méthode suivante :

- Dépréciation à 100% pour les stocks de produits d'une valeur supérieure à 500 € et sans vente depuis plus de deux ans ou ayant un stock compris entre 1 et 2 ans.
- Dépréciation à 50% pour les stocks de produits sans vente sur l'année
- Dépréciation entre 10 % et 20% pour les stocks de produits d'une valeur inférieure à 500€ et sans vente depuis plus de deux ans
- Dépréciation à 20% pour les stocks de produits d'une valeur inférieure à 500€ ayant une ancienneté entre 1 et 2 ans

La méthode pour dépréciation des créances clients se fait au cas par cas.

2021	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Sur Stocks et en cours	19 014	337		19 351
Sur comptes clients	27 335	2 004	1 589	27 750
TOTAL	46 349	2 341	1 589	47 101

c) **Créances**

Les créances clients, d'un montant de 261 194 € TTC, proviennent :
 Du non-paiement effectif au 31/12/2021 de factures émises par La Cité de la Mer pour un montant total de 200 228 € aux clients suivants :

Clients de l'événementiel, pour un montant de 61 782 € :

Clients	Montant Créances	Objet facturation
ORANO NUCLEAR	7 642 €	Séminaire du 7 et 8 Septembre 2021
BUSINESS PROFILER	10 943 €	Prestation du 02 Décembre 2021
AGGLOMERATION DU COTENTIN	13 374 €	Prestation du 19 Novembre 2021
NAVAL GROUP	1 455 €	Dîner du 9 Novembre 2021
EDF	1 213 €	Acompte pour le 10 Décembre 2021
ENDEL	248 €	Réunion 03 Décembre 2021
MARC SA	471 €	Réunion 03 Décembre 2021
NOLITA CINEMA	7 614 €	Tournage film Juillet et Août 2021
GL EVENTS	15 323 €	Salon des vins et de la gastronomie
SPIE NUCLEAIRE	1 593 €	Soirée Redoutable 16 Novembre 2021
VULCAIN ENGINEERING	1 906 €	Visite privative 20 Octobre 2021

Clients divers, pour un montant de 138 446 € :

Clients	Montant Créances	Objet facturation
Différé Boutique	17 €	
Groupes scolaires et adultes	9 599 €	
AGGLOMERATION DU COTENTIN	119 434 €	Contibution Financière Décembre 2021 - Contribution supplémentaire Avenant DSP - Complément TVA 2019 et 2020
GRANDSIRE TRAITEUR	1 413 €	Commission événementiel 10/2021
HAG FM	936 €	Contrat échange de biens et services
L'ANTIDOTE	3 925 €	Commission événementiel 11/2021
POULAIN	1 219 €	Redevances sur les distributeurs de boissons et friandises
Les Restaurants du Littoral	1 371 €	Refacturation de charge d'électricité et commission groupe et evenementiel 11/2021
TENDANCE OUEST	532 €	Contrat échange de biens et services

De factures clients en litige pour un montant de 33 300 € détaillées ci-dessous :

Date de la créance	Clients	Montant Créances	Objet
2015-2016-2017	Cotentin tourisme	5 196,00	Loyer du bureau pour l'employé de Cotentin tourisme
2017-2021	PNA	28 103,64	Les rondes incendies quotidiennes ainsi que l'avenant au contrat siemens liés aux installations des bureaux PNA.

De factures à établir au 31/12/2021 pour un montant de 27 666 €.

Le poste « Autres créances » s'élève à 198 329 € et concerne principalement :

- La créance de La Cité de la Mer auprès de la Recette des Finances en matière de TVA. Ainsi les créances de TVA s'élèvent à 82 981 €.
- Des produits à recevoir de la part de l'état pour un montant de 33 345€
- La créance de la Cité de la Mer auprès de la Recette des Finances en matière d'Impôts sur les Sociétés : la créance s'élève à 27 862 €.
- Des chèques vacances, contremarques à déposer auprès des différents organismes et des Cartes Bleues Différées pour un montant de 21 791 €.
- D'avoir à recevoir sur des factures de charges pour un montant de 2177€.

d) Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Le poste « valeurs mobilières de placement » d'un montant de 2 105 061 € est constitué :

- De comptes à terme et dépôts à terme pour un montant de 2 102 983 €, d'une durée de 1 à 7 ans. (Placements sécurisés et disponibles sous 32 jours si besoin).
- Des intérêts courus sur les différents comptes soit : 2 078 €.

A ce poste s'ajoutent les disponibilités pour un montant de 2 236 855 € :

- Les comptes courants bancaires de La Cité de la Mer pour un montant de 2 225 826 €,
- Les différents fonds de coffre et de caisses pour un montant de 11 028 €.

e) Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2020	+	-	31/12/2021
Capital	1 534 826	0	0	1 534 826
Primes, Réserves	130 318	1 913	0	132 231
Report à nouveau	2 466 396	36 349		2 502 745
Résultat 2020	38 262		-38 262	0
Résultat 2021	0	38 983		38 983
Subventions d'investissement	94 036		-25 847	68 189
Provisions réglementées	0			0
Autres	0			0
Total	4 263 838	77 245	-64 109	4 276 974

Mouvement du capital social

Le capital social est composé de 69 351 actions de 22.13 € chacune. Ce capital est entièrement libéré au 31/12/2021. Aucun mouvement n'a eu lieu au cours de l'exercice.

f) Provisions pour Risques et Charges

Tableau des provisions pour risques et charges

2021	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	56 981		20 000	-40 000			36 981
Provisions pour charges	0		118 410				118 410
TOTAL	56 981	0	138 410	-40 000	0	0	155 391

Evaluation des provisions pour risques et charges

Une provision a été enregistrée pour 20 000 € au 31/12/2021 concernant l'actualisation du montant des engagements en matière de retraite.

La provision restant en compte est relative à la méthodologie à optimiser concernant les prises de congés des salariés.

Une provision pour gros entretien a été enregistré pour 118 410€ pour la réhabilitation de la peinture extérieure du sous-marin « Le Redoutable ».

4. Analyse des résultats 2021

	Réel 2020 du 01/01 au 31/12/20 EUR	Budget prévisionne I DSP 2021 du 01/01 au 31/12/21 EUR	Réel 2021 du 01/01 au 31/12/21 EUR	Ecart 2021/ BP DSP	Ecart 2021/2020
				Ecart	Ecart
FREQUENTATION	143 918	237 000	168 325	-68 675	24 407
Billetterie/Boutique	2 270 476	3 889 493	2 891 361	-998 132	620 885
Restauration	16 611	43 114	18 441	-24 673	1 829
Événementiel	147 580	690 000	298 090	-391 910	150 510
Compensation financière délégant	951 719	916 949	916 949		-34 770
Autres Produits	50 637	22 683	19 798	-2 885	-30 839
TOTAL PRODUITS	3 437 023	5 562 239	4 144 638	-1 417 600	707 615
Achats (Boutique+ livrets+guides)	193 607	295 184	273 113	-22 070	79 506
Charges refacturées	57 709	344 883	138 503	-206 380	80 794
Charges de fonctionnement	1 202 572	1 344 303	1 195 990	-148 314	-6 582
Energie	212 854	301 674	219 480	-82 194	6 626
Politique Culturelle et Pédagogique			7 480	7 480	7 480
Communication Marketing/Médias	244 927	530 000	278 049	-251 951	33 122
Impôts et taxes	88 060	138 545	87 556	-50 988	-504
Frais de personnel	1 649 430	2 168 217	1 758 351	-409 866	108 922
Dotations amortissements, provision client	254 535	435 900	213 502	-222 398	-41 033
TOTAL CHARGES	3 903 693	5 558 706	4 172 024	-1 386 681	268 331

RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT IS	-466 670	3 533	-27 386	-30 919	439 284
AIDES LIÉES AU COVID	608 478		617 011	617 011	8 533
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT IS AVEC AIDES	141 808		589 625	589 625	447 817
REVERSEMENT AUTORITÉ DELEGANTE	112 667		551 322	551 322	438 655
IMPOT SOCIETE (hors Crédit impôt)	0	0	0		
IMPOT SOCIETE DONT CREDIT IMPOT (CIR+ CICE)	-9 120		-680	-680	8 440
RESULTAT DE L'EXERCICE	38 262	3 533	38 983	35 450	722

a) Généralités

L'année 2021, fût une année exceptionnelle au même titre que l'année 2020. En effet, la crise sanitaire qui a touché le monde entier en 2020, s'est poursuivi en 2021. La Cité de la Mer a subi les restrictions sanitaires instaurées par le gouvernement ainsi qu'une fermeture administrative pour une durée de 5 mois, comprenant notamment les vacances d'hiver, de pâques ainsi que les divers jours fériés de mai.

C'est pourquoi au 31/12/2021, La Cité de la Mer présente un résultat bénéficiaire de 39 K€, soit une augmentation de 35K€ par rapport au prévisionnel DSP (39K €).

Cependant il faut prendre en compte que ce résultat aurait été déficitaire sans les aides conséquentes accordées par l'état.

En effet le résultat d'exploitation avant impôt et aides de l'état est déficitaire à hauteur de 27K€.

La comparaison entre le résultat est difficile de par le caractère exceptionnel de la situation. En effet La Cité de la Mer n'a pu tenir ses objectif en matière de fréquentation et a du s'adapter à la situation.

	2020 vs 2021	DSP 2021 vs Réel 2021
Résultat après IS 2020 / Prévisionnel DSP	38 262	3 533
Résultat Réel après IS 2021	38 983	38 983
ECART	721	35 450

L'analyse ci-dessous porte sur les écarts significatifs entre l'exercice arrêté au 31/12/2021 et celui arrêté au 31/12/2020 et le budget prévisionnel 2021 de la convention de DSP.

b) Chiffre d'affaires

Billetterie/Boutique

Le compte de résultat d'exploitation fait ressortir un écart favorable entre le réel 2020 et 2021(+621 K€), tandis que l'écart par rapport au prévisionnel DSP est défavorable de -998 K€.

Ces écarts se décomposent en plusieurs sous-postes que nous allons analyser plus en détail.

	Réel 2021	BP DSP 2021	Ecart BP DSP/Réalisé	Réel 2020	Ecart 2021/2020
Billetterie/Boutique	2 891 361	3 889 493	-998 132	2 270 477	620 884
<i>Billetterie</i>	<i>2 287 365</i>	<i>3 218 341</i>	<i>-930 976</i>	<i>1 834 921</i>	<i>452 444</i>
<i>Ventes Boutique</i>	<i>595 995</i>	<i>628 050</i>	<i>-32 055</i>	<i>428 895</i>	<i>167 100</i>
<i>Ventes livrets scolaires, guides et photocapture</i>	<i>8 001</i>	<i>43 102</i>	<i>-35 101</i>	<i>6 661</i>	<i>1 340</i>

Billetterie

	TOTAL		
	Nbre	Ticket	CA HT
	Visiteurs	HT	Total
REEL 2021	168 325	13.59	2 287 365
DSP 2021	237 000	13.58	3 218 341
ECART	-68 675	0.01	-930 977
REEL 2020	143 918	12.75	1 834 921
ECART	24 407	0.84	452 444

Par rapport au prévisionnel DSP

Au vu du tableau ci-dessus, on s'aperçoit que l'écart défavorable (-931 K€) du chiffre d'affaires de la billetterie entre le réel 2020 et le budget s'explique seulement par une fréquentation moins importante que prévu (-68 675 visiteurs) puisque le ticket moyen ne présente pas d'écart.

Comme expliqué ci-dessus la poursuite de la pandémie touchant le monde entier, a contraint la Cité de la Mer a fermé ses portes engendrant une perte massive de visiteurs, malgré de bonne fréquentation lors des ouvertures.

Par rapport au 31 Décembre 2020

Contrairement à 2020, l'année 2021 fût moins impacté en perte de visitorat puisque les périodes de fermetures ont été moins importantes. En effet en 2020, La Cité de la Mer a fermé ses portes sur une période de 7 mois, tandis qu'en 2021 sur une période de 4 mois.

L'écart favorable entre 2020 et 2021 s'élève à +452 K€, il s'explique par :

- La hausse du nombre de visiteurs (+ 24 407 pax) avec un impact de +311 K€
- La hausse du ticket moyen (+0.84 € HT) avec un impact de +141 K€

Ventes de Marchandises boutique

	Vente Boutique		
	Nbre	Ticket	CA HT
	Visiteurs	HT	Total
REEL 2021	168 325	3.54	595 995
DSP 2021	237 000	2.65	628 050
ECART	-68 675	0.89	-32 055
REEL 2020	143 918	2.98	428 895
ECART	24 407	0.56	167 101

Par rapport au prévisionnel DSP

L'écart de chiffre d'affaires des ventes boutique 2021 demeure défavorable par rapport à la DSP, à hauteur de -32K€ soit -5.10%.

Cela résulte pour partie de la baisse de la fréquentation, cependant grâce à une augmentation constante du ticket moyen par visiteur l'écart est fortement amoindri.

Puisqu'en effet la baisse de fréquentation, représente une diminution d'environ **-182K€** p/r à la DSP, à contrario l'augmentation du ticket moyen (+0.89€ p/r à la DSP), fait ressortir une augmentation de **+150 K€** de chiffre d'affaires.

Par rapport au 31 Décembre 2020

A l'inverse des écarts avec la DSP, la fréquentation plus importante en 2021 que en 2020 et l'augmentation du ticket moyen par rapport à 2020, a permis de dégager un chiffre d'affaires boutique plus important à hauteur de +167 K€ soit +38.96% :

- La hausse du nombre de visiteurs représente un impact de 73K€
- L'augmentation du ticket moyen représente un impact de 94K€

Ventes de livrets scolaires, visites guidées, ateliers et guides

Depuis 2016 une baisse des autres produits (atelier, photocaptures et guides) été constatée, en 2021 la tendance à la baisse est d'autant plus importante avec les diverses fermetures, la fréquentation moins importantes de groupes scolaires et adultes qui ont engendré une forte diminution des atelier et guidages.

Puis pour finir l'arrêt des ventes de photo avec la fermeture de l'attraction « On a marché sous la mer ».

	Vente visites guidées et ateliers, guides et photocapture			Visites guidées		Ateliers		Guides		Photocapture	
	Nbre	Ticket	CA HT	Ticket	CA HT	Ticket	CA HT	Ticket	CA HT	Ticket	CA HT
	Visiteurs	HT	Total	HT	Total	HT	Total	HT	Total	HT	Total
REEL 2021	168 325	0.05	8 001	0.00	315	0.00	314	0.04	7 373	0.00	0
DSP 2021	237 000	0.18	43 102	0.05	8 971	0.03	5 691	0.06	9 480	0.11	18 960
ECART	-68 675	-0.13	-35 101	-0.05	-8 656	-0.03	-5 377	-0.01	-2 107	-0.11	-18 960
REEL 2020	143 918	0.05	6 661	0.00	447	0.00	79	0.03	5 101	0.01	1 033
ECART	24 407	0.00	1 340	0.00	-132	0.00	234	0.01	2 271	-0.01	-1 033

L'Événementiel

Tous comme le reste des activités, l'évènementiel n'est pas épargnée par la crise, le chiffre d'affaires est en chute de 392K€ par rapport à la DSP, cependant par rapport à 2021, le niveau demeure plus élevé à hauteur de + 151K€.

En effet, l'activité a pu reprendre, surtout à l'automne où les restrictions été plus souple. Le détail des manifestations se trouve dans le chapitre II - 7.

	Grande Halle			Centre de congrès			Autres espaces			TOTAL		
	Nbre	CA/	CA HT	Nbre	CA/	CA HT	Nbre	CA/	CA HT	Nbre	CA/	CA HT
	Manif	manif	Total	Manif	manif	Total	Manif	manif	Total	Manif	manif	Total
REEL 2021	7	10 826	75 785	34	6 123	208 181	7	2 018	14 123	48	6 210	298 090
REEL 2020	4	13 859	55 434	20	4 143	82 850	6	1 549	9 295	30	4 919	147 580
ECART	3	-3 032	20 350	14	1 980	125 331	1	468	4 828	18	1 291	150 509

Restauration

Par rapport au prévisionnel DSP

Par rapport au prévisionnel, le chiffre d'affaires est en régression de 25K€. En effet, en rapport avec la crise sanitaire et les fermetures administratives des établissements recevant du publics, les loyers n'ont pas été appliqués sur les mois de fermetures, tout comme une exonération de la redevance variable basée sur le chiffre d'affaires du restaurant.

De plus la baisse de fréquentations des groupes adultes, a engendré une diminution des commissions sur leurs restaurations.

Autres produits

Le compte de résultat d'exploitation fait ressortir un écart défavorable entre le réel 2021 et 2020 de -31K€
 Ces écarts se décomposent en plusieurs sous-postes que nous allons analyser plus en détail.

	Réel 2021	BP DSP 2021	Ecart BP DSP/Réalisé	Réel 2020	Ecart 2021/2020
Autres Produits	19 798	22 683	-2 885	50 637	-30 839
<i>Subventions</i>	0	0	0	39 301	-39 301
<i>Refacturation de charges</i>	12 408	12 683	-275	4 138	8 270
<i>Divers, Transfert de charges</i>	1 378	1 500	-122	1 398	-20
<i>Produits financiers</i>	6 012	8 500	-2 488	5 800	212

Subventions

Par rapport au 31 décembre 2020

Par rapport au 31/12/2020, ce sous poste présente un écart défavorable (-39K€) puisqu'en 2020, les subventions s'élevaient à 39K€, (pour rappel le détail des subventions de 2020 ci-dessous), alors qu'en 2021, aucune subvention n'est enregistrée.

Financeurs	Intitulé de l'aide	2020
Agglomération Le Cotentin	Forum Au nom de la Mer	15 000
Agglomération Le Cotentin	Expo 75 ème	15 000
Région Normandie et FEAMP	Nantes XXL	9 300
TOTAL		39 300

Refacturation de charges

Par rapport au 31 Décembre 2020

Ce sous-poste refacturation de charges présentent un écart défavorable par rapport au 31/12/2020 (+8K€). En effet rappelons qu'en 2020 aucune escale de paquebot n'a pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire COVID, entraînant une baisse des charges. Sur l'année 2021, les escales ont pu reprendre, toutefois avec un niveau encore faible comparé aux années précédentes.

Ces produits sont neutres sur le résultat.

Produits financiers

Par rapport au prévisionnel DSP

L'écart défavorable, -2 K€ p/r à la DSP proviennent principalement des taux de placement constamment en baisse, et dorénavant de très faible niveau.

c) Charges

Ne sont détaillés que les postes montrant une variation significative.

Achats de marchandises

Pour l'expliquer il faut analyser le taux de marge (Chiffre d'affaires – coût achats marchandises hors dépréciation stock)

Par rapport au 31 Décembre 2020

Les achats de marchandises présentent un écart défavorable de 80K€ par rapport au 31/12/2020.

Au vu du tableau ci-dessous, on voit que le taux de marge est quasiment identique entre 2020 et 2021 donc, seul l'augmentation du chiffre d'affaires boutique, a un impact sur les achats boutiques.

	Marge			
	Nbre	€/	Marge	Taux de Marge
	Visiteurs	visiteurs		
REEL 2021	168 325	1.92	322 882	54.18%
DSP 2021	237 000	1.40	332 866	53.00%
ECART	-68 675	0.51	-9 984	1.18
REEL 2020	143 918	1.63	235 288	54.86%
ECART	24 407	0.28	87 595	-0.68

Charges refacturées événementielles

Par rapport au prévisionnel DSP et au 31 Décembre 2020

Les charges refacturées présentent un écart défavorable de 81K€ par rapport au 31/12/2020 et un écart favorable de 206K€ p/r au prévisionnel DSP. Pour l'expliquer il faut, comme pour les achats de marchandises, analyser le taux de marge (Chiffre d'affaires – charges refacturées).

Pour rappel, en 2020 le taux de marge avait subi une augmentation, pour 2021 il est en diminution pour avoisiner un niveau équivalent aux années antérieures.

La diminution du taux de marge entraîne une légère augmentation des charges refacturées pour 22K€. Par conséquent, le reste de l'écart (+59K€), lui provient de la hausse du chiffre d'affaires.

	TOTAL		
	Nbre	CA/	CA HT
	Manif	manif	Total
REEL 2021	48	6 210	298 090
REEL 2020	30	4 919	147 580
ECART	18	1 291	150 509

	TOTAL			
	Nbre	Marge	Marge	Taux de
	Manif	/manif	Total	Marge
REEL 2021	48	3 325	159 586	53.54%
REEL 2020	30	2 996	89 872	60.90%
ECART	18	329	69 715	-7.36

Charges de fonctionnement

Ce poste présente un écart favorable de 148K€ par rapport au prévisionnel DSP.

	Réel 2021	BP DSP 2021	Ecart BP DSP/Réalisé	Réel 2020	Ecart 2021/2020
Charges de fonctionnement	1 195 990	1 344 303	-148 313	1 202 571	-6 581
<i>Nourritures et renouvellements Etres Vivants</i>	30 843	38 500	-7 657	32 305	-1 462
<i>Charges Billetterie/Boutique</i>	10 960	18 000	-7 040	14 002	-3 042
<i>Frais d'encaissements monétaires</i>	41 021	20 163	20 858	28 734	12 287
<i>Fournitures d'exploitation</i>	71 160	68 280	2 880	90 053	-18 893
<i>Services Extérieurs</i>	769 023	898 427	-129 404	805 714	-36 691
<i>Honoraires Stratégiques</i>	34 300	20 000	14 300	8 960	25 340
<i>Redevance d'occupation</i>	19 640	20 433	-793	19 640	0
<i>Renouvellement d'expositions</i>	14 907	35 000	-20 093	13 298	1 609
<i>Frais de missions et réceptions</i>	33 931	52 000	-18 069	22 771	11 160
<i>Locations de Véhicules</i>	7 039	18 000	-10 961	8 944	-1 905
<i>Formation et Documentation</i>	5 617	8 000	-2 383	6 821	-1 204
<i>Fournitures bureau et Copieurs</i>	11 712	14 500	-2 788	13 156	-1 444
<i>Téléphone et Affranchissements</i>	25 282	28 500	-3 218	25 723	-441
<i>Honoraires comptables et juridiques</i>	35 564	32 000	3 564	33 871	1 693
<i>Assurances</i>	84 991	72 500	12 491	78 579	6 412

Frais d'encaissements monétaires

Par rapport au prévisionnel DSP

Les frais d'encaissements monétaires sont augmentation de 21K€ par rapport à la DSP, en effet les achats en ligne se développe de plus en plus. Par conséquent les frais de CB sur ces achats sont plus élevés ainsi que la commission sur notre prestataire de billetterie en ligne.

De plus depuis l'élaboration du prévisionnel DSP, les taux de commissions sur les chèques vacances ont augmentés passant de 1% à 2.5%. Cette augmentation a un impact significatif sur ce poste de charge.

Services extérieurs

Par rapport au prévisionnel DSP

La diminution des charges de services extérieurs d'un montant de 129K€ s'explique par :

- Une forte baisse de 142K€ sur les contrats de gardiennage et nettoyage, en effet lors des périodes de fermetures les contrats ont été revus à la baisse avec les prestataires afin de prendre en compte les heures non effectuées.
- Une augmentation de l'entretien des espaces verts de +13K€, l'élagage des arbres et le paillage des parterres de la totalité du site ont été réalisés. Ces entretiens n'avaient pas été fait depuis de nombreuses années.

Honoraires stratégiques

Par rapport au prévisionnel DSP et au 31 Décembre 2020

Le poste honoraire stratégique présente un écart défavorable tant par rapport à la DSP +14K€ que par rapport au 31/12/2020, +25K€.

Le bassin B1 fabriqué en 2002, a dû subir des études de diagnostiques sur l'étanchéité des bétons. Ces différentes études menées par La Cité de la Mer, ont eu un coût de 21K€. Elles ont conduit à une prise en charge de travaux d'étaiement par l'Agglomération du Cotentin.

Renouvellement d'expositions

Par rapport au prévisionnel DSP

Ce poste présente un écart favorable de 20K€ par rapport au budget de la DSP.

Une charge de 20K€ avait été envisagée dans le budget de la DSP, pour la montée en puissance du projet de centre de ressources d'éducation Européen à la Mer. A ce jour le projet est suspendu.

Frais de missions réceptions

Par rapport au prévisionnel DSP

Les frais de missions sont inférieurs au prévisionnel DSP –18K€, cette diminution est principalement causée par le peu de déplacement des salariés. En effet la crise sanitaire, ainsi que la réorganisation RH n'ont pas permis à La Cité de la Mer d'être présent sur certains salons.

Par rapport au 31 Décembre 2020

Cette ligne budgétaire présente un écart défavorable par rapport au réel 2020 (-11K€).

En 2020, les fermetures administratives étant plus nombreuses, les déplacements sur les salons ainsi que les diverses soirées grand public n'avaient pu avoir lieu.

En 2021, la situation sanitaire a permis de reprendre les opérations lancées en 2019, notamment les tables rondes à destination des élèves du primaire aux études supérieures ; ainsi que des soirées à destination du grand public.

Marketing/Communication presse

Par rapport au prévisionnel DSP

Ce poste présente un écart favorable par rapport au prévisionnel DSP -252K€.

Au même titre qu'en 2020, des mesures ont été prises pour réduire au maximum les charges y compris sur les frais de marketing et communication :

- Les campagnes d'affichages, de radio, de télévision n'ont pas été commandées pendant les périodes de fermeture.
- Des reportages photos et vidéos ont été décalés.

Impôts et taxes

Par rapport au prévisionnel DSP

Ce poste affiche un écart favorable par rapport à la DSP, ce qui s'explique notamment par la baisse des taxes assises sur les salaires, puisque les allocations d'activités partielles ne rentrent pas dans la base de calcul. Mais également par rapport à la baisse de la CVAE, taxe calculée sur le chiffre d'affaires, qui est inférieur aux prévisions et à 2020, ainsi que la diminution du taux d'imposition décidée par le gouvernement dans la Loi de Finance.

Charges de personnel

Par rapport au prévisionnel DSP

Le poste présente un écart favorable de 410K€, en effet entre l'élaboration des budgets pour la DSP et maintenant divers événements sont survenus, rendant les comparatifs plus difficiles.

Toutefois on peut expliquer quelques écarts :

- La provision CP est supérieure de 24K€ par rapport au prévisionnel
- Le prime d'intéressement représente une charge supplémentaire de 60K€, pour rappel le résultat 2021 ne devait pas permettre de dégager de l'intéressement. Une prime de remplacement de 55K€ avait été budgété.
- La provision pour indemnité de départ en retraite pour 40K€
- Un écart conséquent sur les salaires pour -510K€ :
 - Un renfort pour le service événementiel était prévu (23K€)
 - Le recrutement d'un directeur général (96K€)
 - Les absences de recrutement saisonnier et renfort prévu dans la DSP
 - L'impact de l'activité partielle sur les salaires brut et les charges sociales, non prévu dans la DSP.

Par rapport au 31 décembre 2020

La hausse des charges de personnel entre les 2 exercices s'élève à 109K€ et s'explique principalement par :

- Salaires et intérim

Le poste salaires et intérim est en diminution de **15K€** entre 2020 et 2021 :

- En 2020, les embauches saisonnières en accueil visiteurs avaient été gelées, à partir de la réouverture du mois de Juin, seul les « long CDD » embauchés avant la fermeture en mars 2020 avait été conservés.

Ces contrats sont arrivés à termes début janvier 2021, par conséquent pour la saison 2021, seul 1 CDD contre 4 a été employé. Cette baisse d'emploi représente une diminution de 15K€ par rapport à 2021.

Les différents services de la Cité de la Mer ont pallié à la baisse d'emploi. (Changement de poste et polyvalence)

- L'absence de subvention en 2021, pour rappel en 2020, une subvention sur salaire avait été versée par la Région Normandie pour notre participation au salon La mer XXL à Nantes (+15K€)
- L'augmentation de la prise en charge des arrêts maladie par l'organisme de prévoyance permettant de diminuer le poste salaires de 18K€.

• **Provisions pour congés payés**

La variation de provision congés payés, RTT et CET est stable par rapport à 2020.

Le montant de cette provision est en très faible diminution de **2K€**.

En effet, grâce aux accords passés par la direction, et comme la loi lui permettait, la direction a imposé la pose de 5 jours de congés payés sur les périodes de fermeture par conséquent le cumul des congés a pu être minimisé.

• **La constatation d'un ajustement des engagements de retraite**

En 2012, une constatation des engagements en matière de retraite a été réalisée pour 65 000€ auprès du cabinet CNP Assurances.

L'actualisation de ce montant d'engagements a donné lieu à des ajustements que les années antérieures.

Des dotations aux provisions pour indemnités de départ en retraite ont été enregistrées pour 20K€ au 31/12/2019 et au 31/12/2020.

Ces provisions ont été reprises en 2021.

Cette charge de **40K€** (montant de l'IDR 2019 et 2020) est plus importante par rapport à 2020.

Pour rappel, il n'y avait pas eu de versement sur 2020.

Cette charge est neutralisée par la reprise de provision. (Aucun impact sur le résultat).

• **Avantages sociaux**

Ce poste est en augmentation de **87K€** par rapport à 2020.

- L'intéressement est en augmentation de 87K€ par rapport à 2020, puisque le résultat 2021 avant impôt et reversement à l'autorité délégante est supérieur à celui de 2020. Egal à un % du bénéfice avant impôt société et intéressement à l'autorité délégante, l'intéressement des salariés en 2021 s'élève à 115K€.

Dépréciation et amortissements

Le tableau ci-dessous permet de détailler ce poste et de mieux l'analyser :

	Réel 2021	BP DSP 2021	Ecart BP DSP/Réalisé	Réel 2020	Ecart 2021/2020
Dotations aux amortissements et provisions	-213 502	-435 900	222 398	-254 536	41 034
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>-253 731</i>	<i>-435 900</i>	<i>182 169</i>	<i>-258 564</i>	<i>4 833</i>
<i>Produits cession éléments actifs</i>			<i>0</i>		<i>0</i>
<i>Dotations aux provisions clients</i>	<i>-415</i>		<i>-415</i>	<i>-1 381</i>	<i>966</i>
<i>Provisions dépréciation stock</i>	<i>-337</i>		<i>-337</i>	<i>-10 318</i>	<i>9 981</i>
<i>Eléments exceptionnels</i>	<i>113 544</i>		<i>113 544</i>	<i>9 880</i>	<i>103 664</i>
<i>Reprise de Subvention</i>	<i>25 847</i>		<i>25 847</i>	<i>25 847</i>	<i>0</i>
<i>Provisions pour Risque</i>	<i>-98 410</i>		<i>-98 410</i>	<i>-20 000</i>	<i>-78 410</i>

Par rapport au prévisionnel DSP

Le poste dépréciations et amortissements présentent un écart favorable de 222K€, il s'explique principalement par :

- Les charges de dotations aux amortissements moins importantes par rapport aux prévisionnels.
- Les reprises de subventions qui ne peuvent être budgétisées à l'avance ne sachant pas les subventions

accordées.

- La reprise en produit exceptionnel de la provision de l'intéressement à l'autorité délégante suite à la renonciation de la part de l'Agglomération du Cotentin, pour 112K€
- La constatation d'une provision de 118K€ pour la réhabilitation de la peinture extérieure du sous-marin « Le Redoutable » ; En effet en contrepartie de la renonciation à l'intéressement aux bénéficiaires, l'autorité délégante nous a missionné de repeindre la coque du sous-marin.

Impôt Société

Au même titre qu'en 2020, l'exercice 2021 est bénéficiaire après constatation des aides apportées par l'état dans le cadre de la pandémie, et du reversement à l'autorité délégante.

Cependant les aides au titre du fonds de solidarité sont déductibles du résultat fiscal et non imposable.

Par conséquent il n'y a pas d'impôt société dû en 2021.

d) Conclusion sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2021

En conclusion, l'année 2021 fût encore marquée par la crise sanitaire comme en 2020.

En effet, la poursuite des fermetures administratives sur la première partie de l'année, a empêché La Cité de la Mer d'accueillir ses visiteurs sur deux périodes importantes de vacances scolaires.

Le chiffre d'affaires a été une nouvelle fois impacté et a subi des baisses sur tous nos secteurs d'activités.

Par conséquent le résultat de 2021 est déficitaire à hauteur de 27K€, sans l'appui conséquent des aides de l'état, qui s'élèvent à 617K€, dont voici le détail :

Intitulé de l'aide	2021
Fonds de solidarité	341 417
Exonération de charges patronales URSSAF	52 077
Aide aux paiements des charges sociales URSSAF	81 162
Allocations employeur activité partielle	142 355
	617 011

Par conséquent, le résultat d'exploitation avant IS demeure bénéficiaire de 590K€.

Comme prévu dans l'article 25 de la convention de la DSP, le résultat engendre un reversement à l'autorité délégante de 551K€, portant le résultat définitif de l'exercice 2020 à 38 983€.

5. Grille Tarifaire

Grille tarifaire 2021

INDIVIDUELS ADULTES		Annuelle	
		Adultes	Enfants
Parcours Complet	Phase 3	19.00	14.00
Entrées tardives (2 heures avant fermeture)	Phase 3	17.00	12.00

INDIVIDUELS CUC-CCH , Etudiant et PMR		Annuelle	
		Adultes	Enfants
Parcours Complet	Phase 3	15.00	11.50
Entrées tardives (2 heures avant fermeture)	Phase 3	13.00	9.50

PASS ANNUELS INDIVIDUELS		
Adultes	Parcours complet	22.00
Enfants	Parcours complet	17.00
Etudiant,PMR	Parcours complet	17.00

GROUPES ADULTES		Annuelle		
		Adultes	Enfants	Enf -5
Parcours Complet	Phase 3	16.00	11.00	6.50
Parcours 3 pôles (sans NA)	PEP + Soum + Titanic	15.50	10.00	6.00

Politique de gratuité groupes adultes 1 gratuité pour 20 adultes payants et une gratuité chauffeur

Billetterie CE		
Adultes	Parcours complet	16.00
Enfants	Parcours complet	11.00

GROUPES JEUNES SCOLAIRES & LOISIRS		Annuelle		
		Ac. Sup	Enfants	Enf -5
Parcours Complet	Phase 3	14.50	6.50	3.50
Parcours 3 pôles (sans NA)	PEP + Soum + Titanic	14.00	6.00	3.00

Politique de gratuité groupes scolaires 1 acc. Gratuit pour 8 enfants 5/17 ans
1 acc. Gratuit pour 5 enfants moins de 5 ans
et une gratuité chauffeur

PASS SCOLAIRES		Année scolaire	
Pass Elèves	Parcours complet	12.00	

Politique d'accompagnement groupes PASS scolaires 1 acc. Gratuit pour 8 enfants 5/17 ans

GROUPES ETUDES SUPERIEURES			
		Ac. Sup	Etudiants
Parcours Complet	Phase 3	14.50	9.50
Parcours 3 pôles (sans NA)	PEP + Soum + Titanic	14.00	8.50

Politique de gratuité groupes scolaires 1 acc. Gratuit pour 20 étudiants

GROUPES PMR		Annuelle		
		Adultes	Enfants	Enf -5
Parcours Complet	Phase 3	14.50	6.50	3.50
Parcours 3 pôles (sans NA)	PEP + Soum + Titanic	14.00	6.00	3.00

Politique de gratuité groupes PMR Accompagnateur supplémentaire 1 acc. Gratuit pour 5 payants et 1 acc. Gratuit par fauteuil manuel
Acc = Prix PMR

ANNEXES

1. Liasse Fiscale SAEML Cité de la Mer
2. Inventaire des biens
3. Liste des entrées de biens
4. Liste des sorties de biens
5. Attestations d'assurance
6. Liste du personnel et Organigramme
7. Liste des contrats sous-traitants
8. Provenance des visiteurs
9. Réclamation des visiteurs
10. Liasse et cartes du Restaurants du Littoral
11. Communiqués de presse
12. Dossier de Presse